

2023

Référentiel technicoéconomique des exploitations oléicoles dans la Vallée de la Soummam (Algérie)



Référentiel technico-économique des exploitations oléicoles dans la vallée de la Soummam (Bejaïa, Bouira et Tizi Ouzou)

Publication originale : 30/04/2023

Mise à jour :

Consultants :

- ❑ AMROUNI SAIS Haoua : Chercheure, directrice de la division d'Economie Agricole et agroalimentaire (INRAA)
- ❑ FAHAS Mohamed : Technicien Supérieur
- ❑ FETHALLAH Rabah : Chercheur

Coordonné par : AMROUNI SAIS Haoua

Réalisation : Institut National de la Recherche Agronomique D'Algérie (INRAA)

Projet: Programme D'appui au secteur de l'agriculture, Pôle Soummam

Mis en œuvre par : Expertise France

Financement : Ce programme a été cofinancé par l'Union Européenne.



Remerciements : A tous les acteurs rencontrés et qui ont accepté de partager avec nous leurs connaissances et expériences

SOMMAIRE

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....	4
Avant-propos	5
Eléments de méthodologie	5
Quel système caractérise mon exploitation oléicole ?	7
Caractérisation du panel de l'étude.....	8
Résultats techniques au niveau des exploitations oléicoles	11
1- Système oléicole S1	11
2- Système Oléicole S3.....	20
3- Système oléicole S4	29
4- Système oléicole S5	39
5- Tous systèmes.....	46
Résultats sur le travail dans les exploitations oléicoles	55
1- L'UTH	55
2- La part de la main d'œuvre dans les différentes interventions	56
Résultats Economiques des exploitations oléicoles	59
1. Prix ou coût des facteurs de production	59
2. Coût de production unitaire des olives et de l'huile d'olive	59
4. Compte de résultat différentiel.....	69
5. Seuils de rentabilité	70
Recommandations.....	74
Galerie photos.....	75
Glossaire.....	77

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

CA :	Chiffre d’Affaires
CF :	Charges Fixes
CV :	Charges Variables ou charges opérationnelles
DA :	Dinar Algérien
ha :	hectare
j :	Jours
Kg :	Kilogramme
l :	litres
Max :	Maximum
Min :	Minimum
M.O :	Main d’œuvre
Moy :	Moyenne
MSCV :	Marges sur coûts variables
N :	Azote
P :	Phosphore
Phyto :	phytosanitaire
K :	Potassium
q :	quintaux/ quintal
S :	Système
S1	Système Oléicole 1
S3	Système Oléicole 3
S4	Système Oléicole 4
S5	Système Oléicole 5
SR :	Seuil de rentabilité
T :	Tonnes
TS :	Tous systèmes
UTH :	Unité de travail humain
% :	Pourcentage

Avant-propos

Ce référentiel sur les exploitations oléicoles a été réalisé dans le cadre du programme PASA (pôle Soummam) afin de caractériser la structure et le fonctionnement des exploitations oléicoles, de produire des références technicoéconomiques et d'apporter de l'information aux différents acteurs macro, méso et micro de la filière.

Ce référentiel présente des références technico-économiques et les coûts de production relatifs aux exploitations oléicoles à travers les différents systèmes les plus présents en Algérie notamment dans la région d'étude en l'occurrence les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaia et Bouira. En plus de fournir une description du fonctionnement technique au niveau de l'exploitation oléicole et présenter les résultats économiques associés à chaque intervention culturale ; ce référentiel permet de :

- Produire des références qui permettent aux agriculteurs d'améliorer la gestion de leurs exploitations ;
- Mettre à la disposition des conseillers ces référentiels permettant d'améliorer leurs interventions en tant qu'acteur clé dans l'encadrement et l'appui des oléiculteurs ;
- Doter les décideurs d'un outil qui leur permet d'orienter leurs choix dans l'élaboration des politiques publiques.

Les données retenues pour chacun des systèmes oléicoles, sont établis à partir d'un échantillon d'exploitations oléicoles (une cinquantaine) ; ils n'ont donc pas de représentativité statistique par rapport au nombre important des exploitations de la région ; les résultats doivent être interprétés en conséquence.

Il est important de ne pas considérer ce référentiel comme document qui fait la promotion d'un type d'exploitation oléicole donné à vouloir atteindre. Les prix présentés n'ont pas pour objectif de fixer une base tarifaire des produits oléicoles (huile et olives).

Les données obtenues quant aux seuils de rentabilité ne sont pas généralisables, sur les autres exploitations oléicoles, même si celles-ci appartiennent au même système oléicole. Elles ne sont pas également reproductibles sur la même exploitation lorsque sa situation évolue au cours des différentes campagnes (changement des charges, changement des recettes...etc.). Toutes les données sont issues d'un travail d'enquête auprès des oléiculteurs. L'enquête sur terrain n'est que la première étape conduisant à un processus de production de données. Les analyses qui seront construites sur la base de ces enquêtes ont abouti à la production de ces références dont la pertinence est tributaire de la qualité de la collecte de l'information. Les réponses sont obtenues selon les dires des agriculteurs d'où la limite de l'analyse apportée.

Eléments de méthodologie

Pour l'élaboration de ce référentiel technicoéconomique auprès des exploitations oléicoles, certains choix méthodologiques se sont imposés :

□ **Les exploitations retenues**

Les exploitations ciblées sont celles produisant des olives en vue d'extraire une huile d'olive, si l'exploitation oléicole est morcelée, il a été convenu de retenir la parcelle la plus importante sur laquelle les données seront collectées. La superficie de la parcelle d'étude a été fixée à un hectare au minimum.

Les exploitations oléicoles retenus sont :

- Les exploitations qui représentent les systèmes les plus significatifs dans la région d'étude ;
- Le verger est en plein production (plus de 15 ans) avec une production orientée vers l'huile d'olive et qui génère un revenu à l'exploitant.

A titre exceptionnel, à la suite des incendies de l'été 2021, Les exploitations oléicoles ayant subi un grand sinistre et des dommages ont été écartées du panel.

□ **Les amortissements**

Pour le calcul de l'amortissement, il a été considéré ce qui suit :

- La durée d'amortissement qui correspond à la durée d'usage admise en fiscalité sur le plan comptable Algérien (5 ans pour le matériel agricole et le matériel de transport, 20 ans pour un bâtiment d'exploitation et de 30 ans pour un verger oléicole).
- L'année d'acquisition ou de réalisation du bien,
- La méthode utilisée est l'amortissement linéaire, qui consiste à diviser le prix d'achat ou de réalisation sur la durée d'usage (un montant constant au cours du temps).

□ **Prix de la main d'œuvre**

La main d'œuvre sollicitée dans l'exploitation oléicole, provient de la famille (chef de famille compris) et les salariées (permanents ou saisonniers).

La rémunération de la MO saisonnière est obtenue à travers les déclarations des exploitants. Pour la MO familiale non rémunérée, elle a été estimée selon la valeur la plus pratiquée dans la zone d'étude qui est de 1500 DA la journée. Le nombre de journée d'intervention de la MO familiale est obtenu selon les déclarations des oléiculteurs.

La charge de la MO dédiée à la taille a été ignorée lorsque la taille est effectuée simultanément avec la récolte afin d'éviter de la comptabiliser deux fois.

Pour la charge de la MO dédiée à la récolte et aux vues du nombre de jours exagéré fournis par les exploitants, la charge a été estimée en considérant que la récolte est faite par une main d'œuvre saisonnière qui prélève la moitié ou le tiers de la quantité récoltée. La charge est ainsi obtenue en multipliant la quantité prélevée par le prix de vente des olives fraîches dans la région.

□ **La valeur locative de la terre**

La détermination de la valeur du fermage (la valeur locative des terres) a été arrêtée selon la réglementation en vigueur (Loi n° 21-16 du 30 décembre 2021 portant loi de finances pour 2022), qui identifie une valeur en fonction des zones et des systèmes en irrigué ou en sec.

La valeur locative retenue dans notre étude est fixée à 5000 DA par hectare et par an.

□ **Les charges fixes**

Dans le cas des exploitations pluriactives, le calcul des charges fixes prend en considération la part du revenu oléicole dans le revenu global de l'exploitation agricole afin de répartir les charges en commun à tous les ateliers.

□ **Les charges de trituration**

Si l'exploitant est oléifacteur au même temps, les charges liées à la trituration de ses olives ont été attribuées au prix de trituration pratiqué par son moulin.

□ **Autres charges**

Le calcul des charges de l'énergie, carburant et l'entretien du matériel réservé à l'activité oléicole a pris en considération la part du revenu oléicole dans le revenu global de l'exploitation agricole (le même cas que pour les charges fixes).

□ **Unité de travail humain**

Afin de calculer l'UTH au niveau de l'exploitation oléicole, il a été procédé à l'addition de tous les jours de travail effectué par les différentes catégories de main

d'œuvre(familiale/saisonnier). Le total a été converti en UTH qui correspond à un nombre de jour travaillé de 220 jours.

Contrairement aux charges de la taille qui ont été ignorées lorsque la taille est effectuée simultanément à la récolte, le nombre de jour induit par la taille a été considéré dans le calcul de l'UTH.

❑ **Chiffre d'affaires**

Son calcul est fait à partir de la vente de l'huile d'olive ou des olives fraîches ou transformée. Il a été considéré que toute la quantité d'huile produite au cours de la campagne d'étude a été vendue. La quantité autoconsommée a été également considérée comme vendue et estimée au prix du marché.

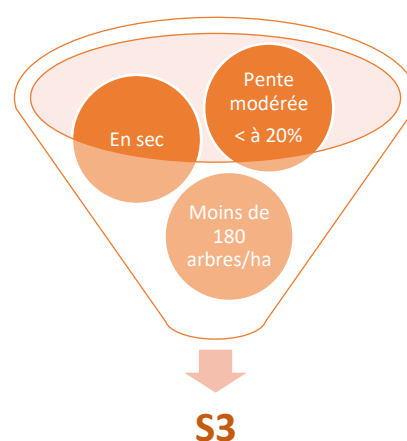
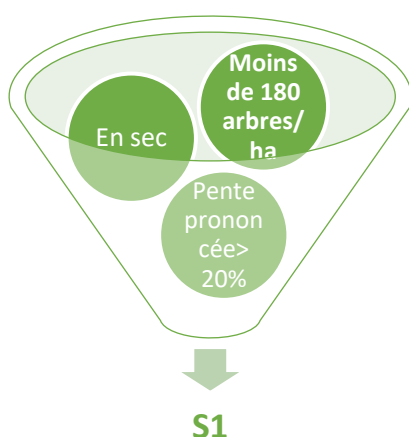
❑ **Représentation des résultats**

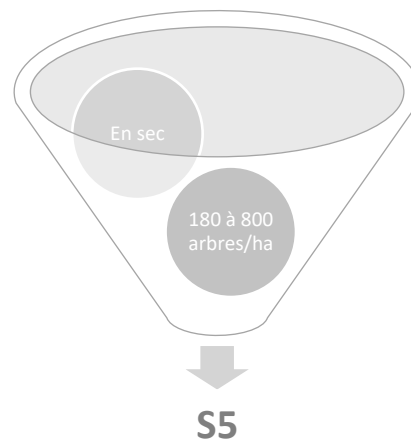
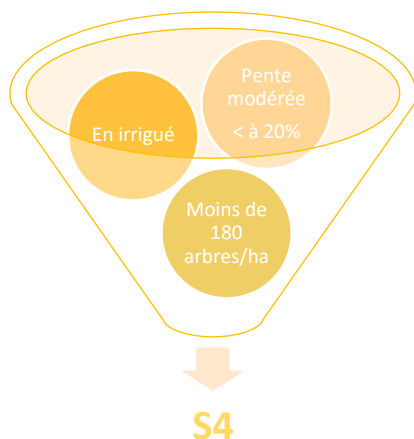
Pour chaque système rencontré (S1, S3, S4 et S5) et pour faciliter la lisibilité des données il a été procédé au calcul de la moyenne arithmétique. " Tous systèmes" représente la moyenne issue des différents systèmes.

Quel système caractérise mon exploitation oléicole ?

Pour le savoir, il faut connaître :

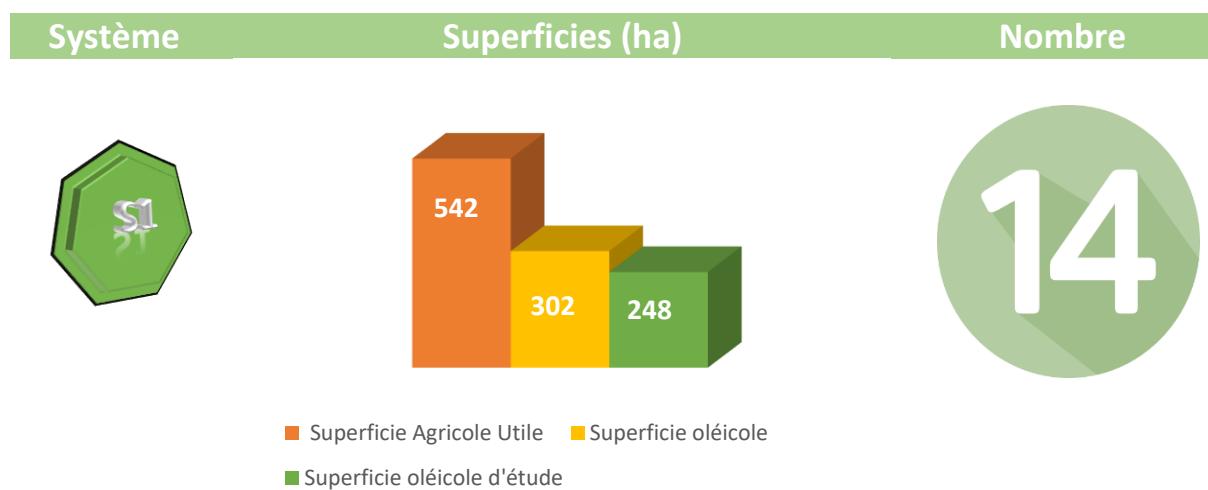
- ⇒ La densité de plantation ;
- ⇒ La pente de la parcelle (< ou > à 20%) ;
- ⇒ Le mode de conduite en irrigué ou en sec.



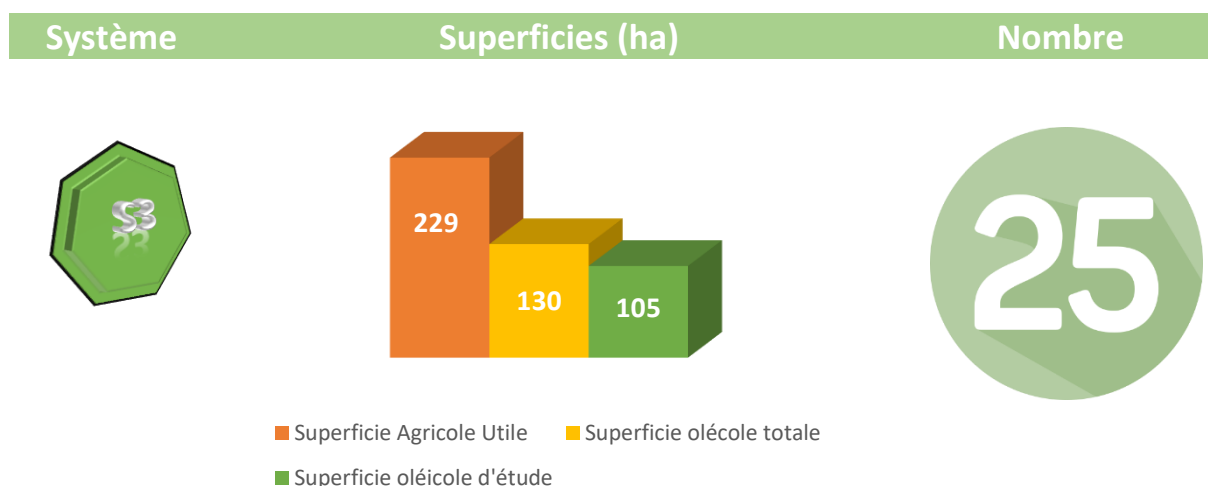


Caractérisation du panel de l'étude

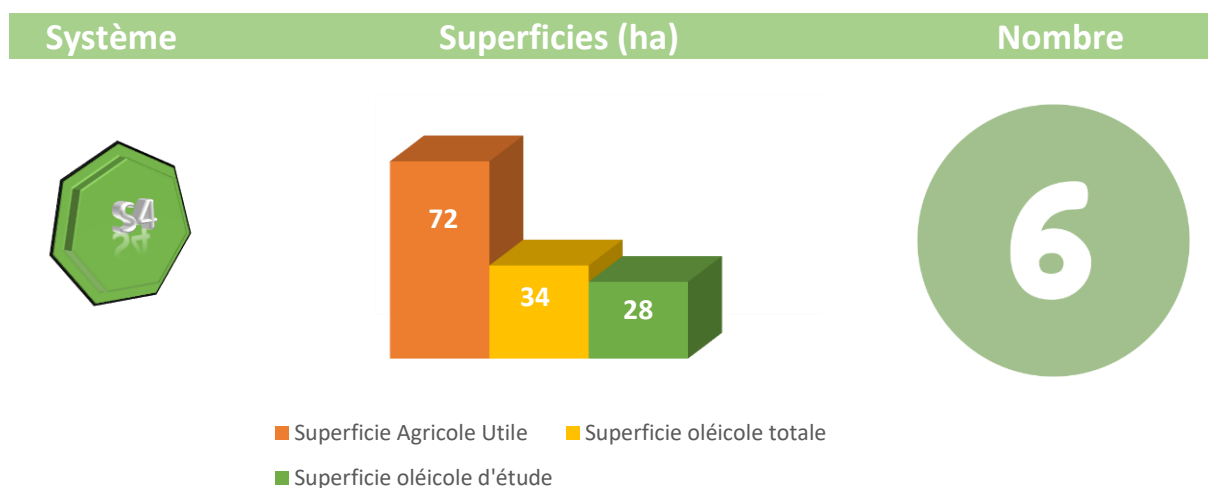
Les superficies des différentes exploitations retenues ainsi que leur nombre en fonction des différents systèmes sont réunis ci-dessous :



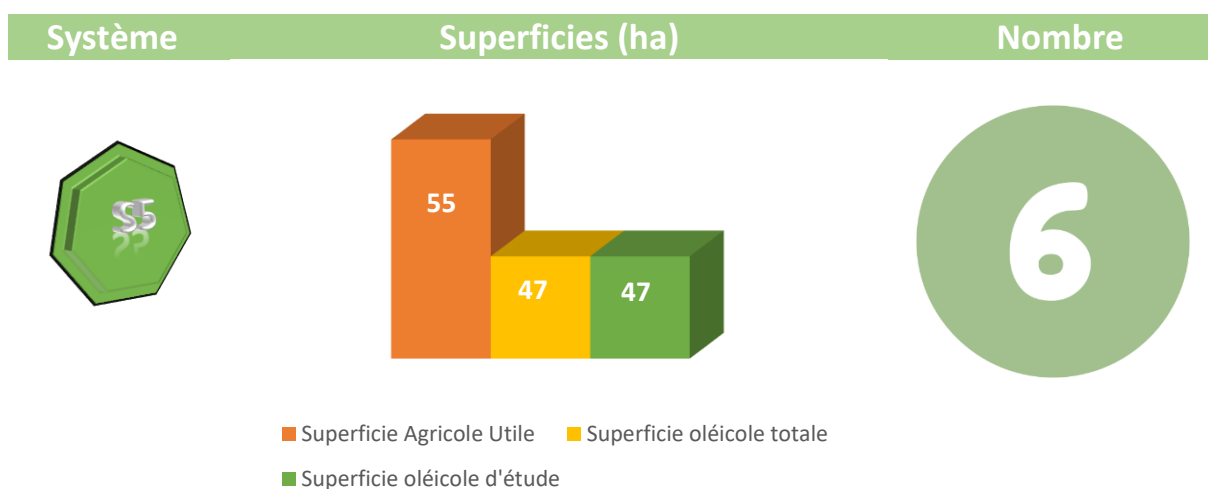
Variétés rencontrées : Chemlal, Limli, Bouchouk, Azeradj, Aberkane.



Variétés rencontrées : Chemlal, Limli, Azeradj, Aberkane, Takesrit

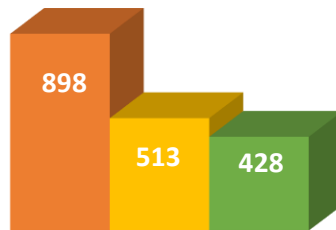


Variétés rencontrées : Chemlal, Sigoise



Variétés rencontrées : Chemlal, Limli, Azeradj, Bouchouk.

Système	Superficies (ha)	Nombre
---------	------------------	--------



51

■ Superficie Agricole Utile
 ■ Superficie oléicole totale
 ■ Superficie oléicole d'étude

Variétés rencontrées : Chemlal, Limli, Bouchouk, Azeradj, Aberkane, Takesrit, Sigoise

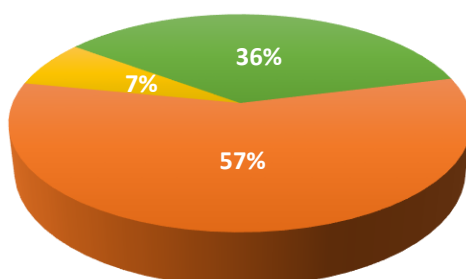
1- Système oléicole S1



Travaux du sol

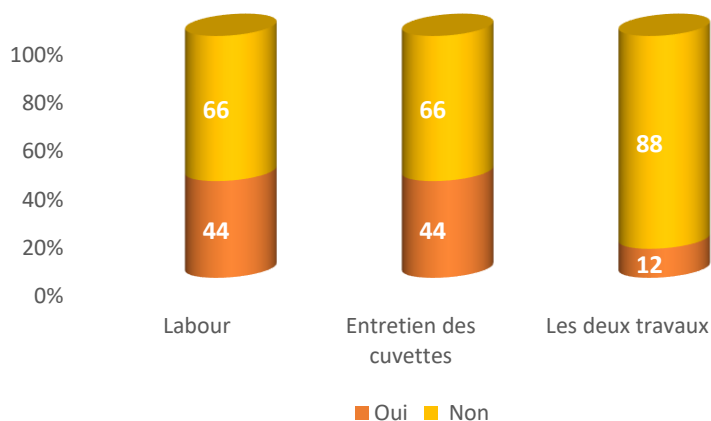


Nombre d'opérations de travaux du sol dans les oliveraies en S1



■ Une intervention ■ Deux interventions ■ Aucune intervention

Travaux du sol pratiqués en S1



Le relief accidenté des exploitations oléicoles du système S1 (pente supérieure à 20%) limite l'intervention des agriculteurs à deux opérations qui sont le labour et l'entretien des cuvettes.

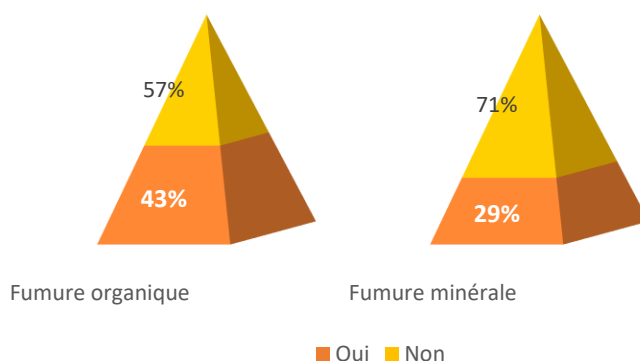




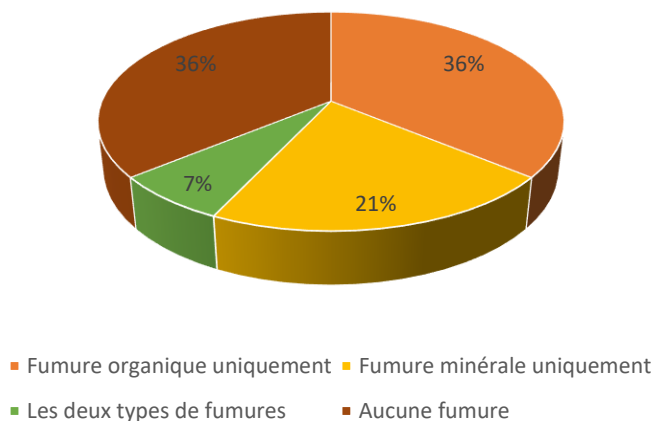
Fertilisation



Type de fumure utilisée en S1



Apport de la fumure en S1



Une seule exploitation épand de la fumure organique (fumier bovin) ainsi que de la fumure minérale (urée).

⇒ 83% des exploitations utilisent le fumier de bovin.

⇒ 17% des exploitations utilisent la fiente de volaille.

La fumure organique utilisée est à : 67% achetée contre 33% gratuite (élevage en possession ou un don).

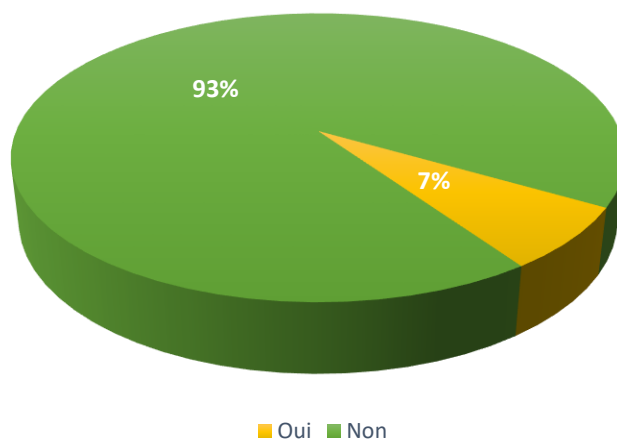
La dose de fumure organique/ha : Min : 0.58 t/ha. Mov. : 2.17 t/ha. Max : 4 t/ha.



Traitement phytosanitaire



Pratique des traitements phytosanitaires en S1



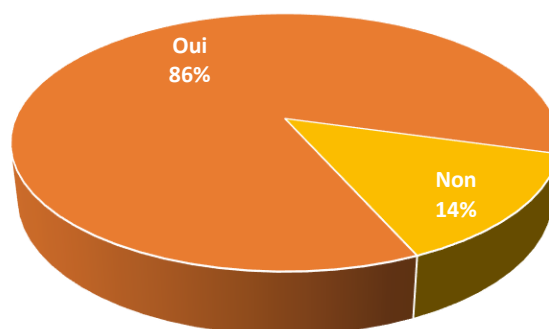
Une seule exploitation (7%) traite à base d'un insecticide au mois de juin.



Taille

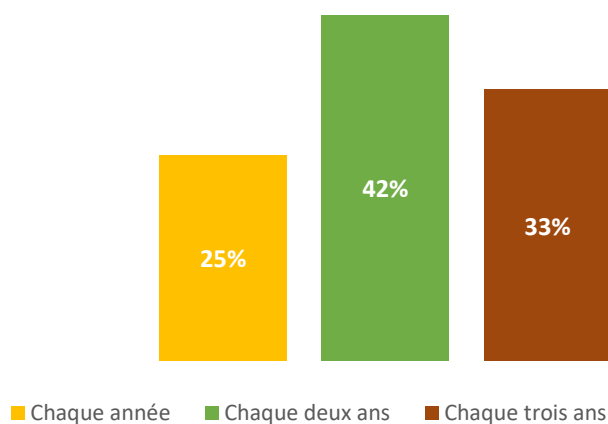


Réalisation de la taille au cours de la campagne d'étude en S1

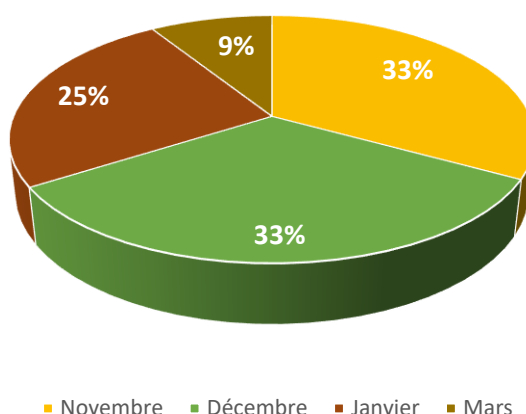




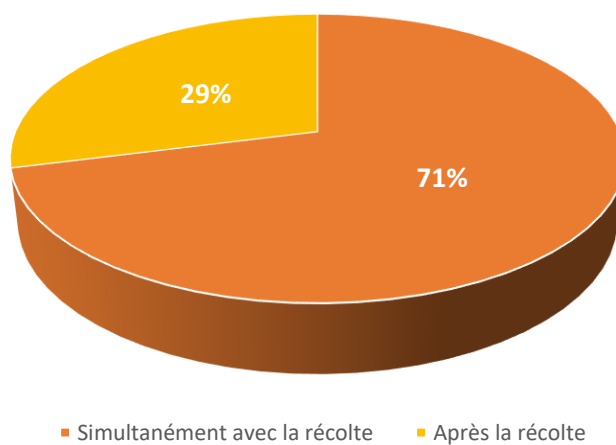
Fréquence de la taille en S1



Date de la taille dans les exploitations en S1



Période de la taille en S1



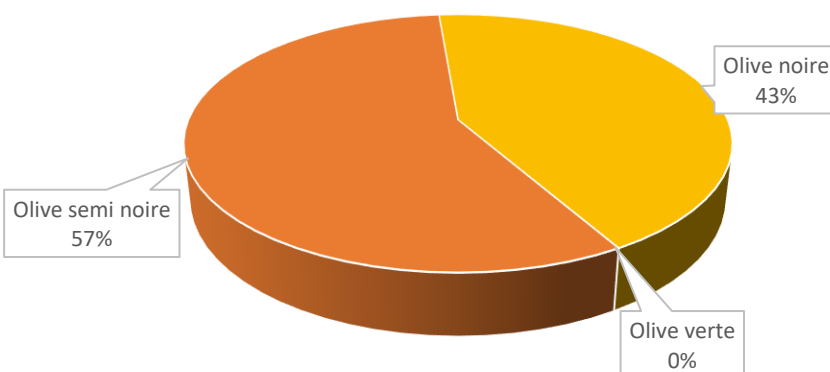
- ⇒ 14% des exploitations ne taillent pas leur verger.
- ⇒ 25% des exploitations qui proc dent   la taille, sollicitent en plus de la main d' uvre familiale une main d' uvre saisonni re.
- ⇒ 75% des exploitations qui proc dent   la taille, sollicitent uniquement de la main d' uvre familiale.



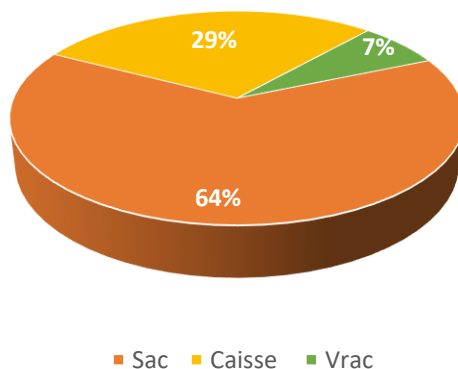
R colte



Couleur de l'olive   la r colte en S1



Mode de stockage des olives   l'exploitation en S1



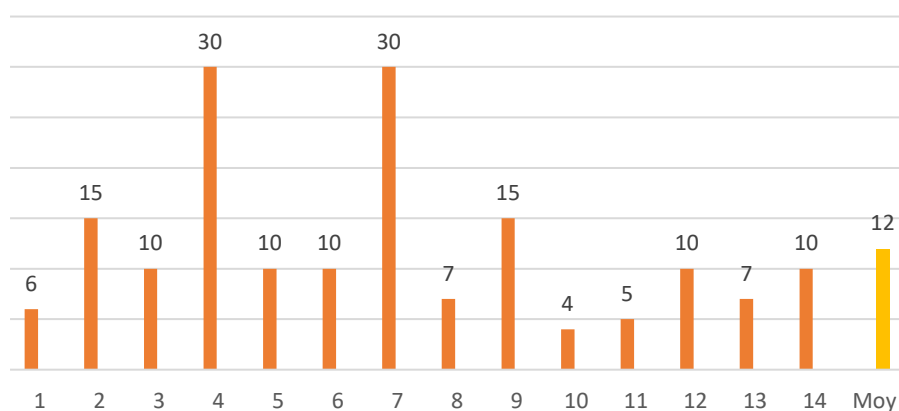


Une seule exploitation (7%) fait la cueillette avec un peigne vibreur.

Le reste des exploitations font la cueillette à la main, (46% font la cueillette à la main uniquement, 31% font la cueillette à la main et un peigne et 23% font la cueillette au gaulage).

- ⇒ 86% de la main d'œuvre de la récolte est familiale.
- ⇒ 7% de la main d'œuvre de la récolte est familiale associée à une saisonnière.
- ⇒ 7% uniquement de la main d'œuvre de la récolte est saisonnière.

Durée de stockage des olives(jours) au niveau de l'exploitation en S1



Toutes les exploitations triturent leurs olives :

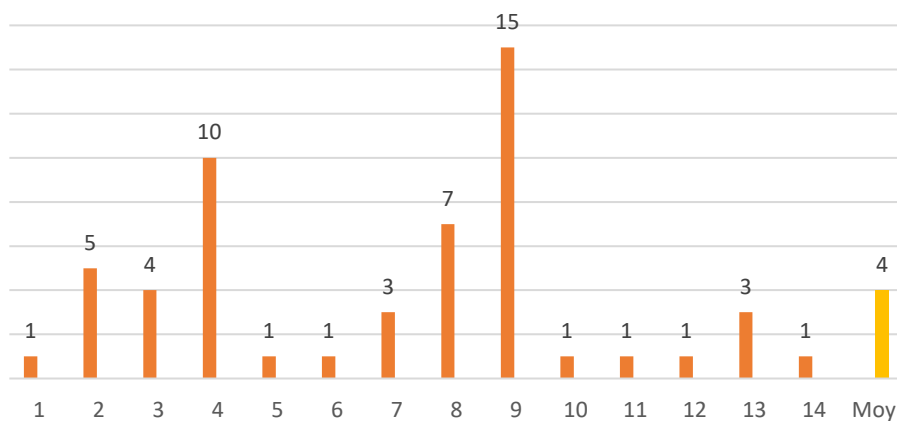
- ⇒ Une exploitation vend une partie de ses olives en l'état.
- ⇒ Une exploitation vend une partie de ses olives transformées (olives séchées et salées).
- ⇒ La durée moyenne de stockage des olives au niveau des exploitations est de 12 jours avec des pics de 30 jours enregistrés au niveau de deux exploitations.



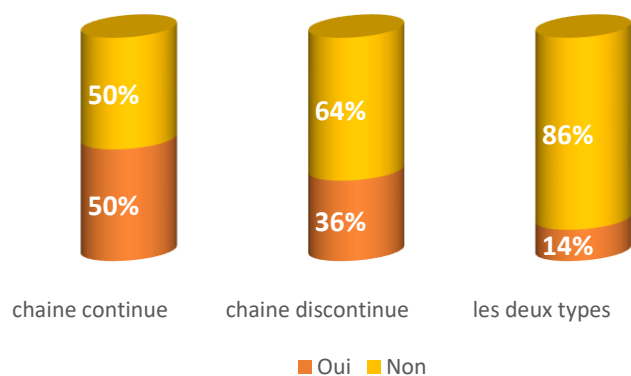
Trituration



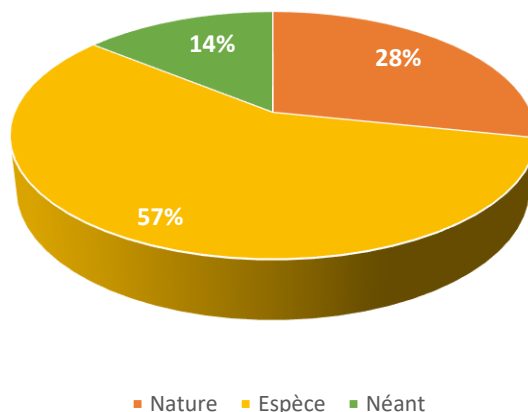
Durée de stockage des olives (jours) au niveau du moulin en S1



Type de moulin sollicité par les exploitants en S1



Mode de paiement de la trituration en S1



En dehors des exploitants qui ne payent pas la trituration (propriétaire de moulin), le paiement par espèce représente 67% contre 33% en nature.

Le choix du mode de paiement est en fonction de la quantité d'huile obtenue. Un paiement s'effectue en espèce lorsque la quantité d'huile est faible et vice versa.

Le mode de paiement est déterminé par l'oléiculteur.

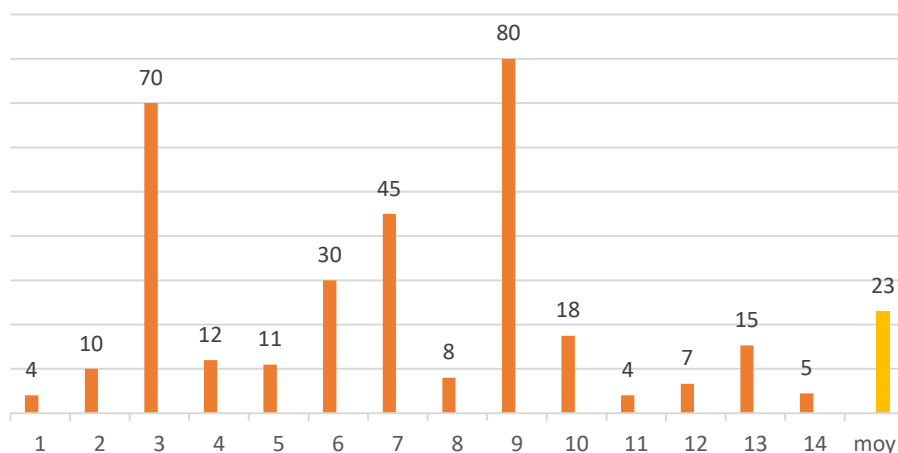
La durée moyenne de stockage entre la cueillette et la trituration en S1 est de 16 jours.

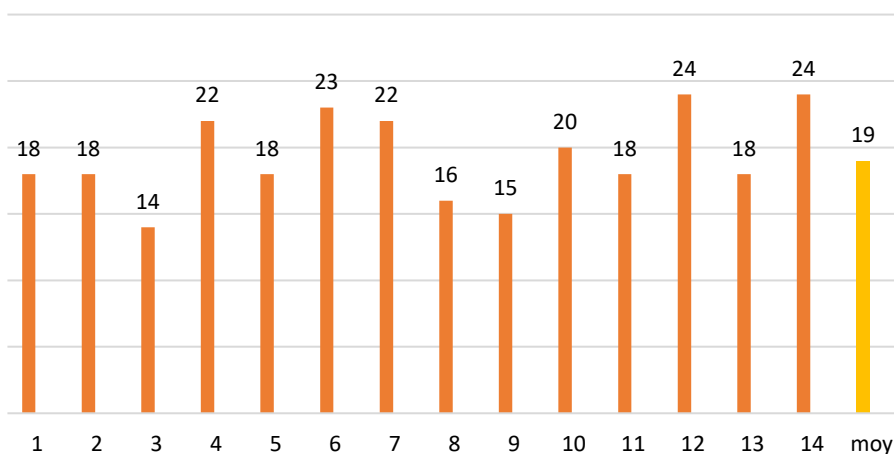
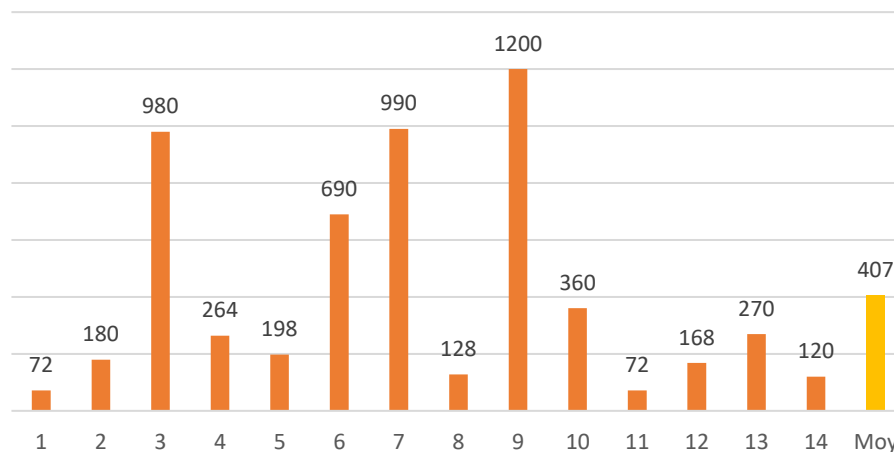


Rendements



Rendements en olives (q/ha) en S1




Rendement des olives en huile (l/q) en S1

Rendement en huile (l/ha) en S1


Les rendements à l'hectare en olives des exploitations en S1 restent très variables ; le minima étant de 4 q/ha, le maxima étant de 80q/ha. Deux exploitations se distinguent avec respectivement 70 et 80 q/ha.

Les rendements en huile sont très rapprochés avec une moyenne de 19 l/q.

Les rendements en huile par hectare sont très variables d'une exploitation à une autre, le minima étant de 72 l/ha et le maxima étant de 1200 l/ha.

Résultats techniques au niveau des exploitations oléicoles

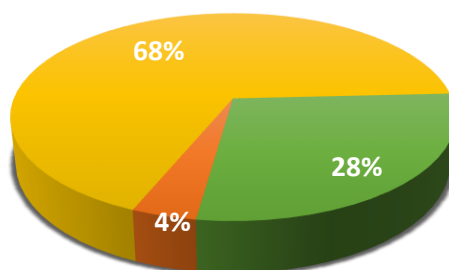
2- Système Oléicole S3



Travaux du sol

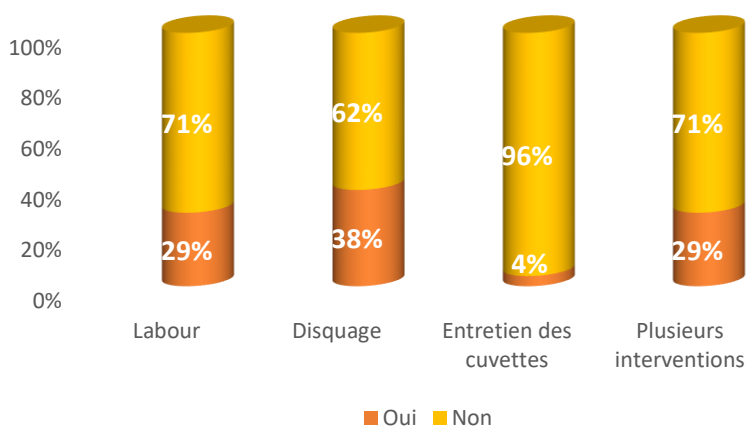


Nombre d'opérations de travaux du sol dans les oliveraies en S3



■ Aucune intervention ■ Une intervention ■ Plusieurs interventions

Travaux du sol pratiqués en S3



Les travaux du sol restent très limités dans ce système. La pratique la plus courante est le disquage qui est favorisé par un relief très accessible.

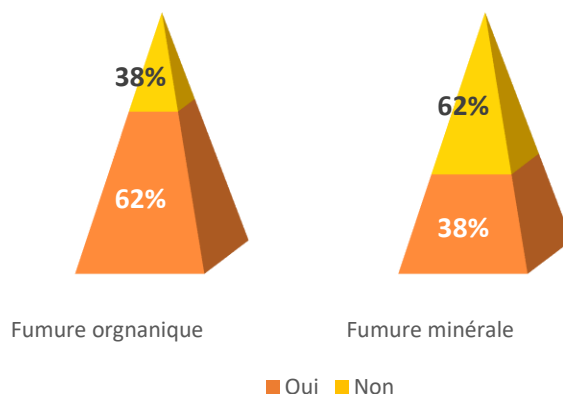




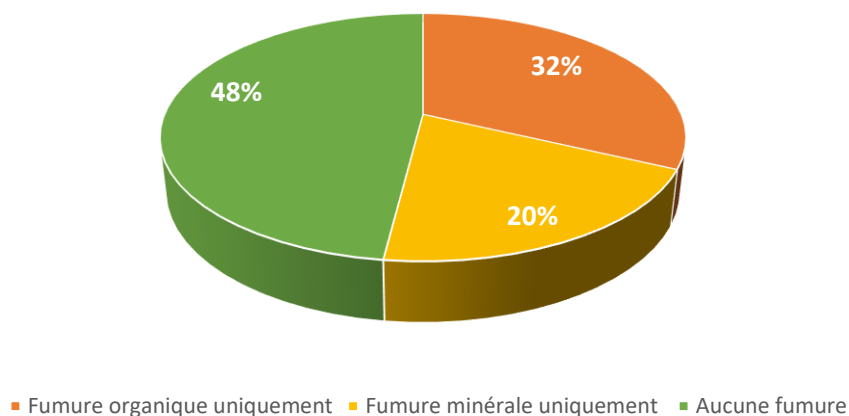
Fertilisation



Type de fumure utilisée en S3



Apport de la fumure en S3



Aucune exploitation ne procède à la fertilisation organique et minérale à la fois.

- ⇒ 25% des exploitants fertilisent avec du fumier de bovins.
- ⇒ 37% des exploitants fertilisent avec du fumier des ovins.
- ⇒ 38% des exploitants avec de la fiente de volaille.

La dose de la fumure organique/ha : Min : 1 t/ha, Max : 7 t/ha.



Traitement phytosanitaire



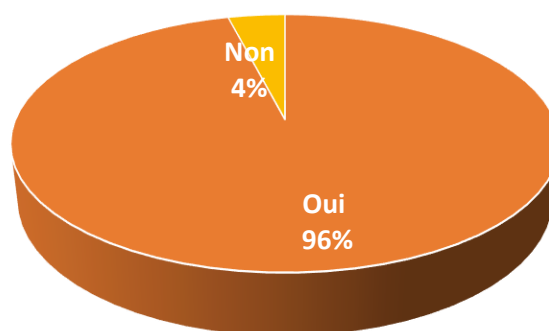
Aucun traitement phytosanitaire n'est apporté dans les exploitations du système S3.



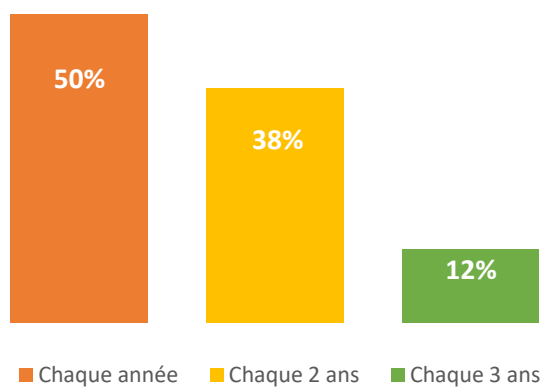
Taille



Réalisation de la taille au cours de la campagne d'étude en S3

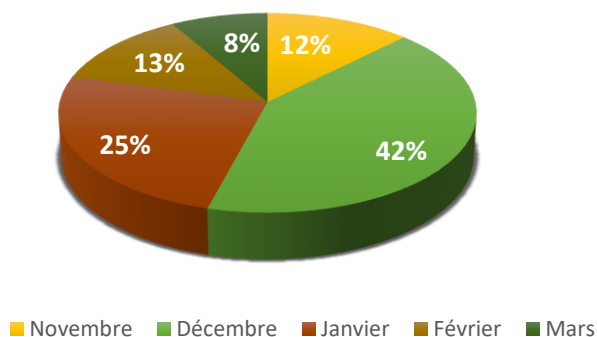


Fréquence de la taille en S3

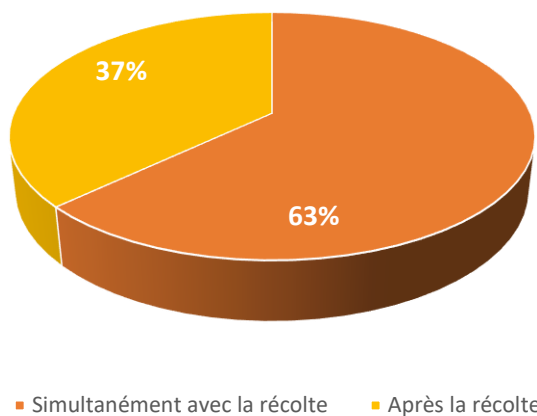




Date de la taille dans les exploitations en S3



Période de la taille en S3



Une seule exploitation (4%) n'a pas réalisé la taille durant la campagne d'étude.

Le type de la main d'œuvre sollicité pour la taille est une :

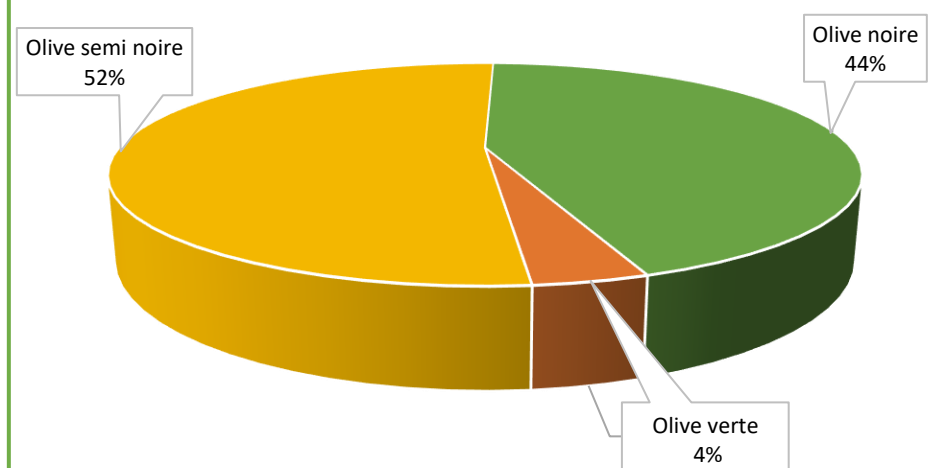
- ⇒ Main d'œuvre familiale chez 62% des exploitations.
- ⇒ Main d'œuvre saisonnière chez 21% des exploitations.
- ⇒ Main d'œuvre familiale associée à une la main d'œuvre saisonnière chez 17% des exploitations.



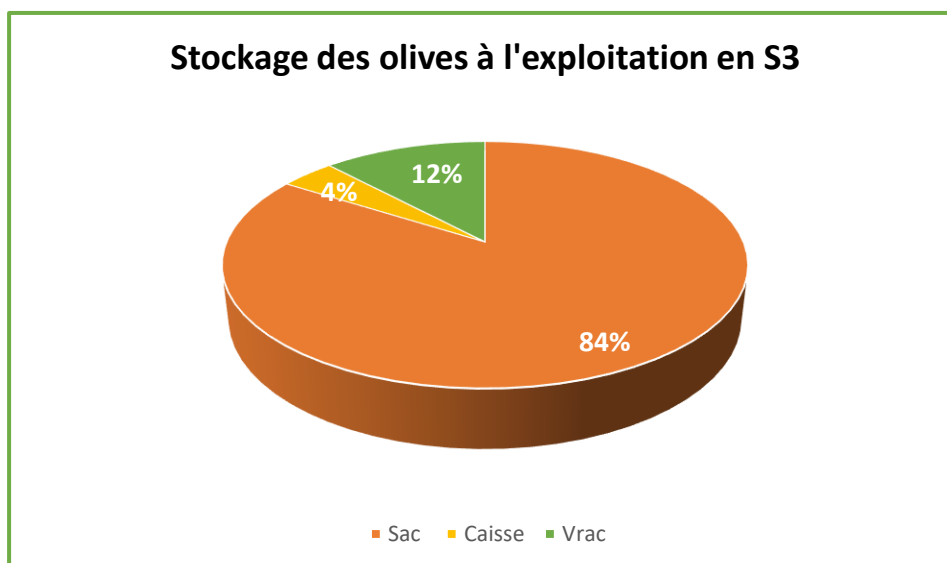
Récolte



Couleur de l'olive à la récolte en S3



Stockage des olives à l'exploitation en S3



La majorité des exploitations (96%) du S3 procèdent à la récolte manuelle des olives, dont :

⇒ 24% pratiquent le gaulage avec filet.

Une seule exploitation (4%) récolte avec un peigne vibreur.

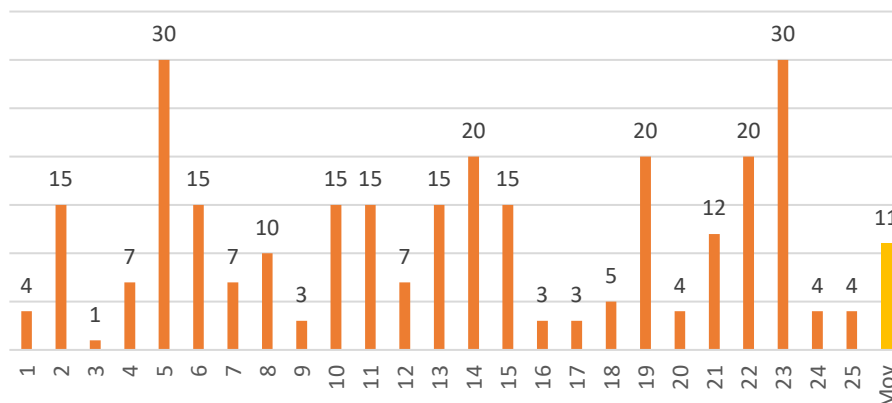
Lors de la récolte :

⇒ 76% des exploitations sollicitent uniquement de la main d'œuvre familiale.

⇒ 16% des exploitations sollicitent uniquement de la main d'œuvre saisonnière.

⇒ 8% des exploitations sollicitent les deux types de main d'œuvre.

Durée de stockage des olives (jours) au niveau de l'exploitation en S3



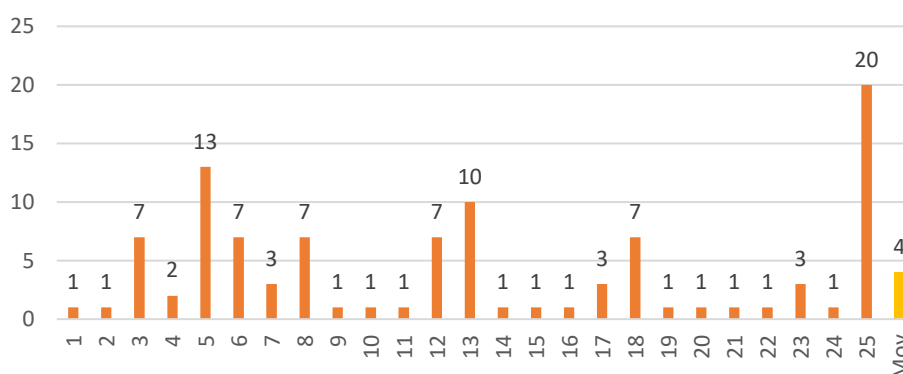
Toutes les exploitations triturent leurs olives, une seule exploitation transforme et vend une petite partie de sa production en olive séchée.
La durée moyenne de stockage au niveau de l'exploitation est de 11 jours avec des pics de 30 jours. Ce constat reste similaire à celui du S1.



Trituration

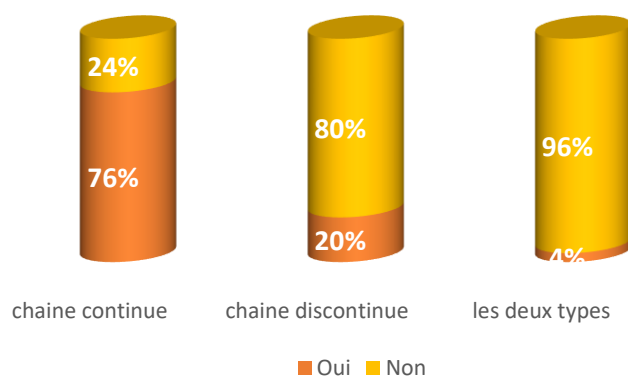


Durée de stockage des olives (jours) au niveau du moulin en S3

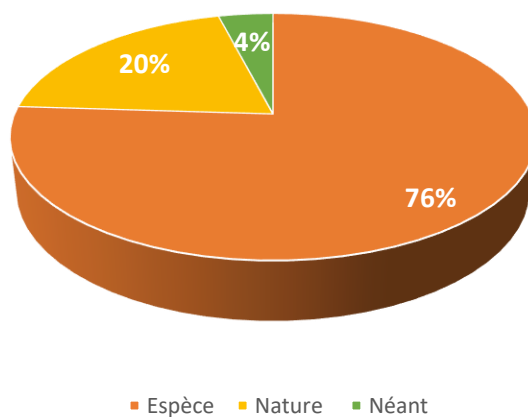




Type de moulin sollicité par les exploitants en S3



Mode de paiement de la trituration en S3



Le paiement de la trituration par espèce représente le mode le plus répandu de paiement (79% contre 21% en nature).

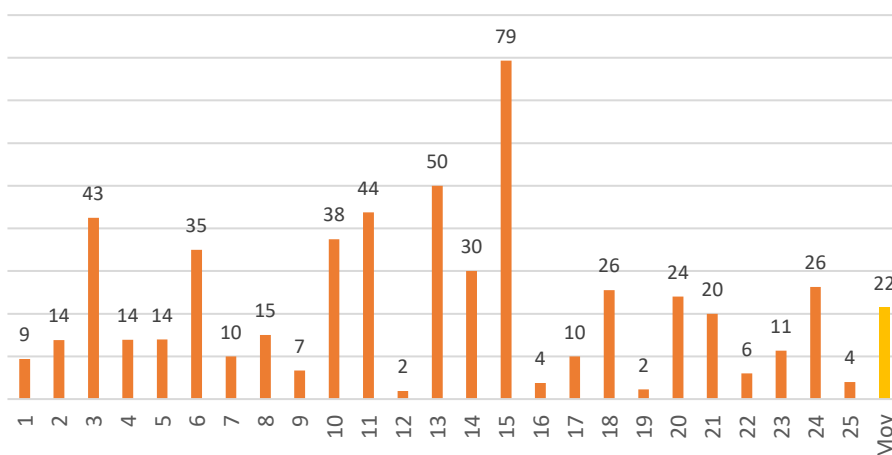
La durée moyenne de stockage entre la cueillette et la trituration en S3 est de 15 jours.



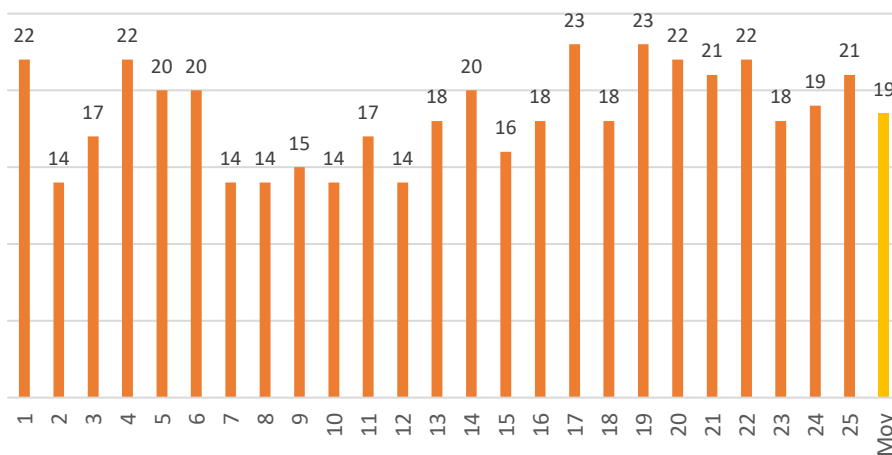
Rendements



Rendement en olives (q/ha) en S3

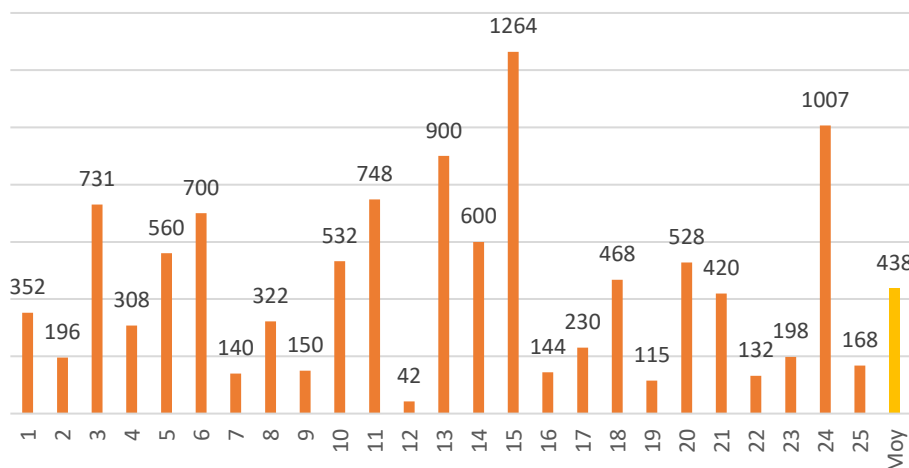


Rendement des olives en huile (l/q) en S3





Rendement en huile (l/ha) en S3



Les rendements à l'hectare en olives restent très variables en S3 ; le minima étant de 2 q/ha et le maxima étant de 79 q/ha. La majorité des exploitations (15) se situent dans une fourchette de 2 à 15 q/ha.

Le rendement moyen en huile est de 19 l/q.

Les rendements en huile par hectare sont très hétérogènes d'une exploitation à une autre avec des écarts très considérables avec un minimum de 42 l/ha et un maximum de 1264 l/ha.

Les résultats obtenus en S3 en termes de rendement sont très rapprochés à ceux obtenus en S1.

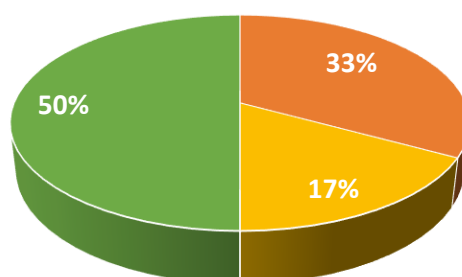
3- Système oléicole S4



Travaux du sol

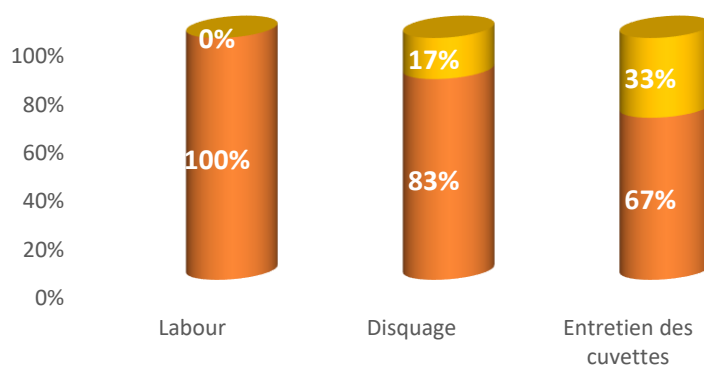


Nombre d'opérations de travaux du sol dans les oliveraies en S4



■ Une intervention ■ Deux interventions ■ Trois interventions

Travaux du sol pratiqués en S4



■ Oui ■ Non

Les travaux du sol sont une pratique très répandue dans le S4, dû d'une part à l'orographie du terrain (une pente modérée) et d'autre part à la conduite en mode irrigué.

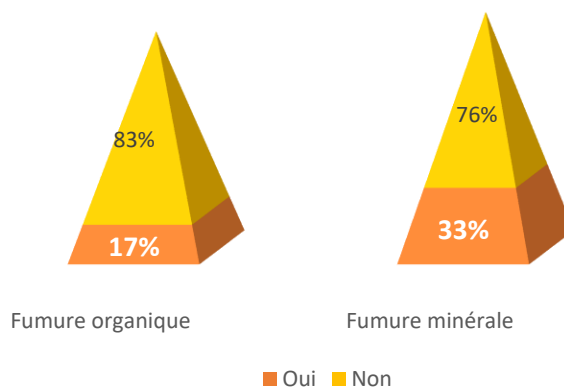




Fertilisation



Type de fumure utilisée en S4



- ⇒ Une seule exploitation en S4 effectue un épandage de la fiente de volaille.
- ⇒ Deux exploitations recourent à la fertilisation minérale (NPK et Ammonitrate).



Traitement phytosanitaire



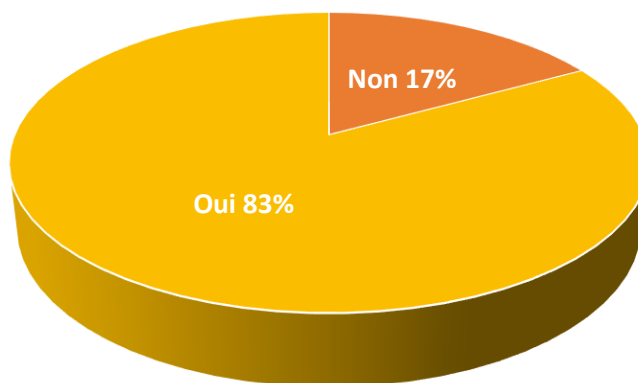
Aucune exploitation en S4, n'a effectué des traitements phytosanitaires au cours de la campagne d'étude.



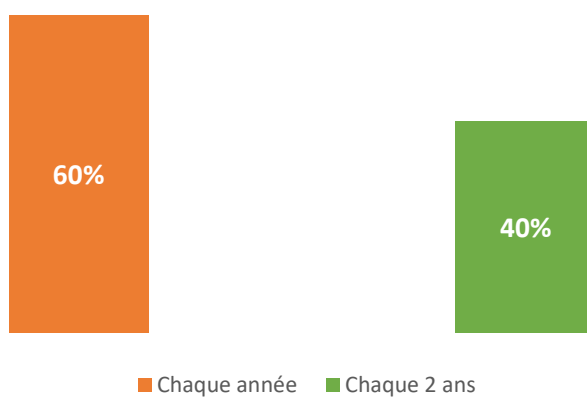
Taille



Réalisation de la taille au cours de la campagne d'étude en S4

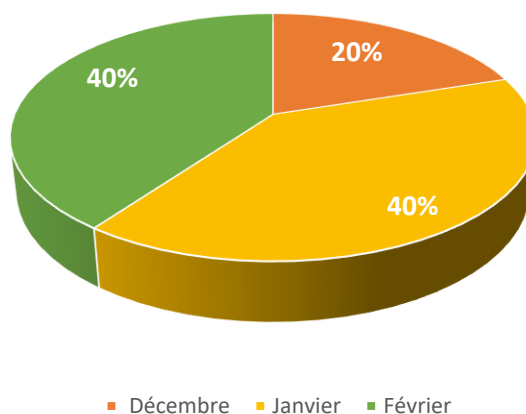


Fréquence de la taille en S4

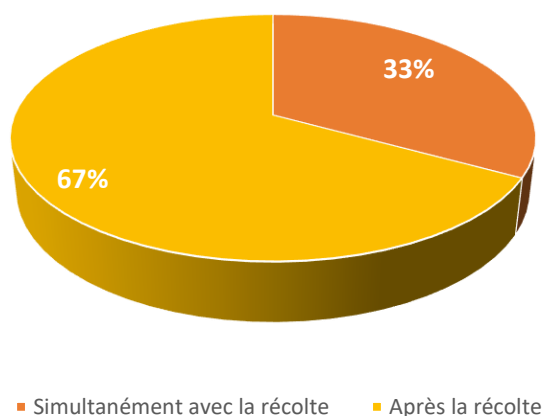




Date de la taille dans les exploitations en S4



Période de la taille en S4



Une seule exploitation ne réalise pas la taille. Le type de la main d'œuvre sollicité dans ces exploitations est :

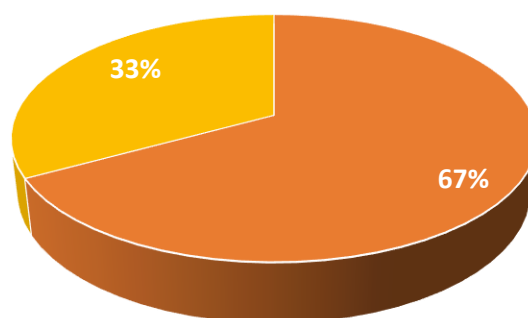
- ⇒ 20% des exploitations sollicitent uniquement de la main d'œuvre familiale.
- ⇒ 80% des exploitations sollicitent uniquement de la main d'œuvre saisonnière.



Irrigation



Nombre d'irrigations en S4



■ 1 à 6 irrigations ■ 7 Irrigations et plus

La première irrigation est apportée :

- ⇒ Pendant la période allant de janvier à mars chez 50% des exploitations.
- ⇒ Pendant la période allant de mai à juillet chez les 50% restants.

Le nombre d'irrigation varie de 3 à 11 irrigations soit une moyenne de 5 irrigations.

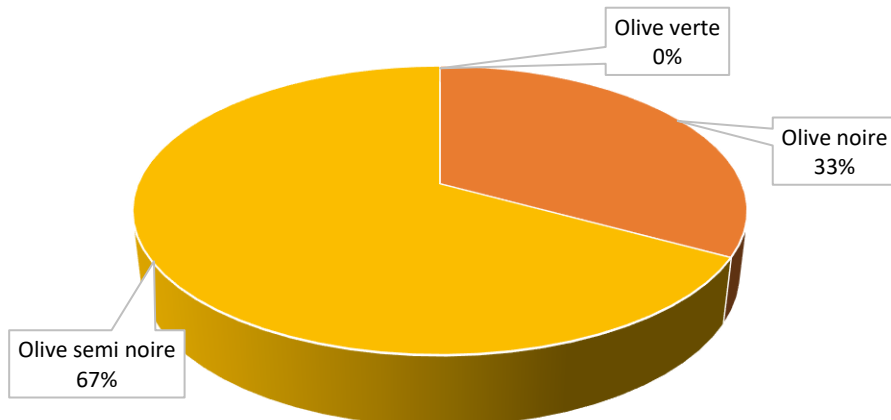
Le système d'irrigation rencontré est le gravitaire.



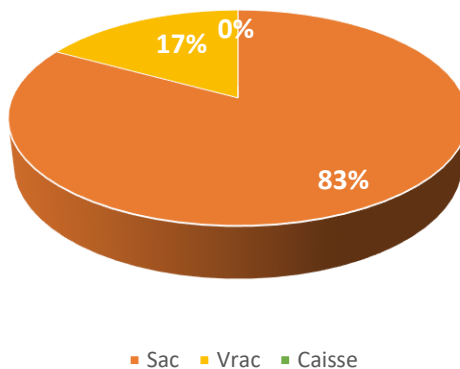
Récolte



Couleur de l'olive à la récolte en S4

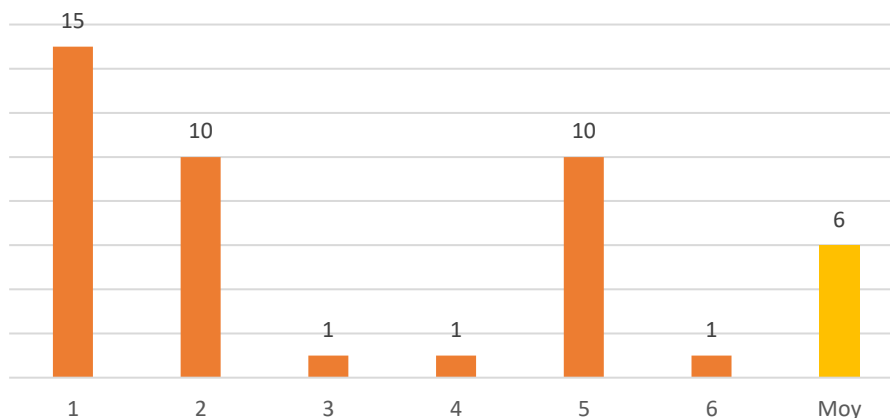


Mode de stockage des olives à l'exploitation en S4



- ⇒ 33% des exploitations font la cueillette des olives uniquement à la main.
- ⇒ 67% des exploitations font la cueillette à la main avec un peigne.
- ⇒ 50% des exploitations ont recours à la main d'œuvre familiale et 50% des exploitations ont recours à une main d'œuvre familiale associée à une main d'œuvre saisonnière.

Durée de stockage des olives (jours) au niveau de l'exploitation en S4



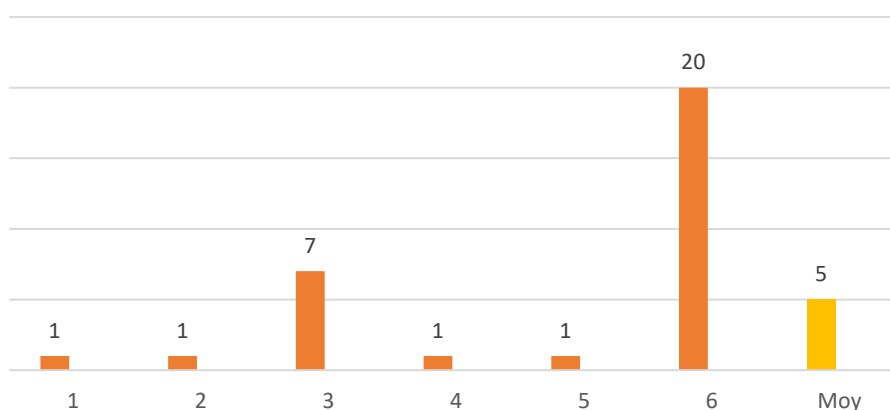
La moitié (50%) des exploitations vendent une partie de leurs olives en olive fraîche. La durée moyenne de stockage des olives au niveau des exploitations est de 6 jours ce qui est relativement faible comparativement aux autres systèmes.



Trituration

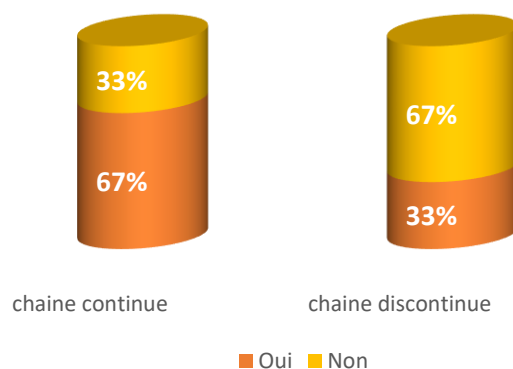


Durée de stockage des olives (jours) au niveau du moulin en S4

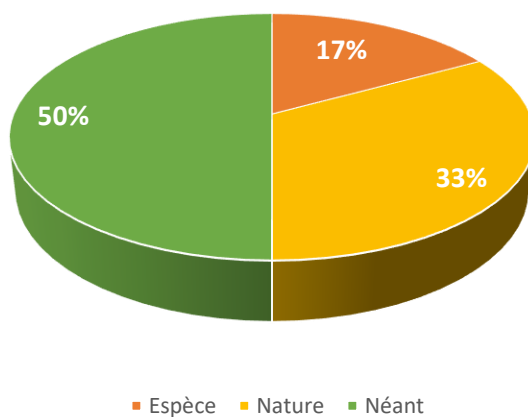




Type de moulin sollicité par les exploitants en S4



Mode de paiement de la trituration en S4



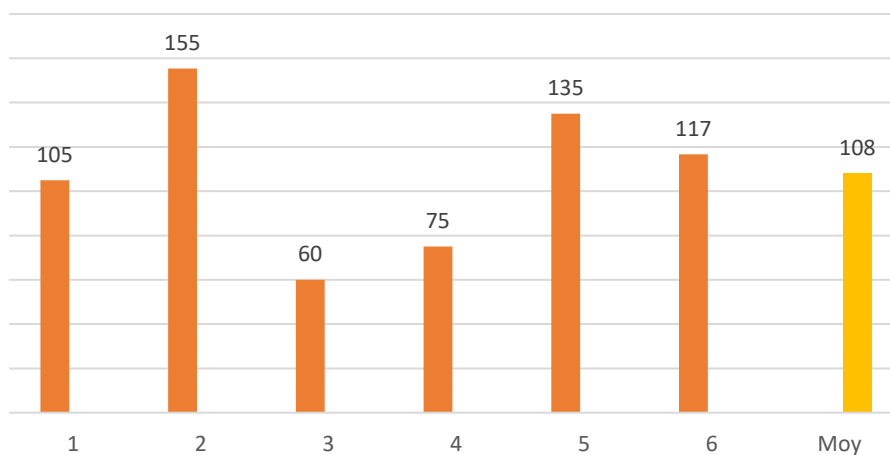
En dehors des exploitants qui ne payent pas la trituration, le paiement en nature reste la pratique la plus répandue dans ce système (66%).
La durée moyenne de stockage entre la cueillette et la trituration en S4 est de 12 jours.



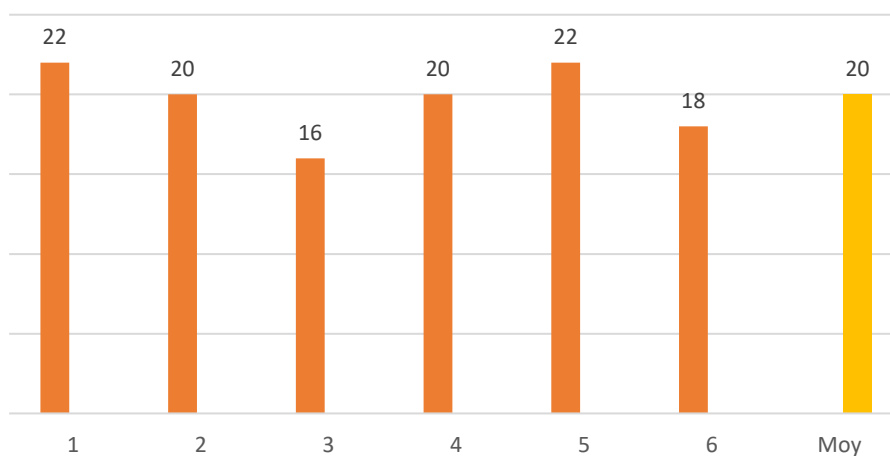
Rendements

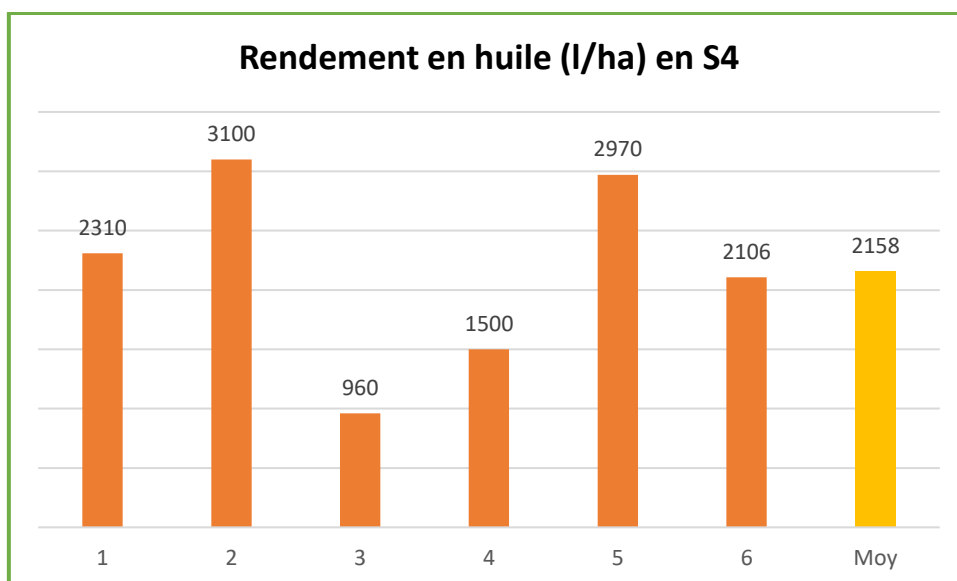


Rendement en olives (q/ha) en S4



Rendement des olives en huile (l/q) en S4





Les rendements à l'hectare en olives des exploitations en S4 restent très appréciables variant de 60 q/ha à 155q/ha, avec une moyenne de 108 q/ha (ce sont les rendements les plus réguliers entre les différentes exploitations comparativement aux autres systèmes). Les rendements en huile sont très rapprochés avec une moyenne de 20 l/q. Le rendement moyen en huile par hectare a atteint 2158 ha.

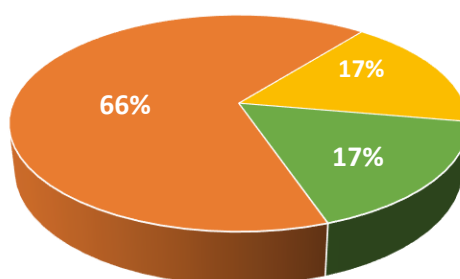
4- Système oléicole S5



Travaux du sol

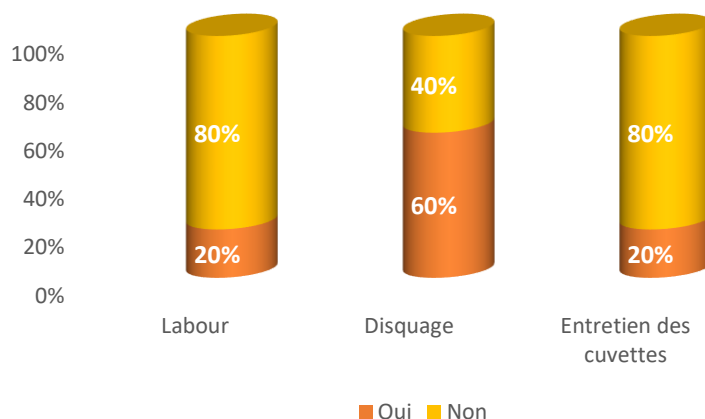


Nombre d'opérations de travaux du sol dans les oliveraies en S5



■ Une intervention ■ Deux interventions ■ Aucune intervention

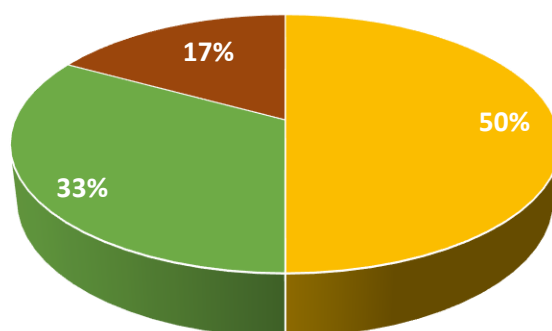
Travaux du sol pratiqués en S5



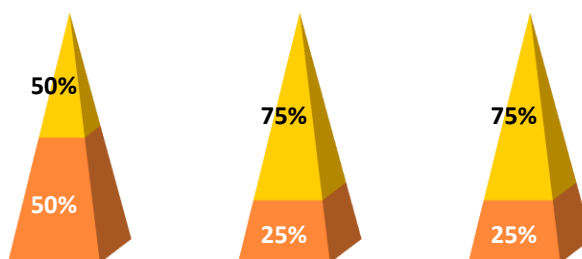
■ Oui ■ Non

Le disquage domine dans les pratiques au niveau du S5. Ces exploitations de par l'entretien permanent ont des sols bien travaillés nécessitant peu d'intervention (un disquage).



**Apport de la fumure en S5**

■ Fumure organique ■ Fumure minérale ■ Aucune fumure

Type de fumure utilisée en S5

Fumure organique

Fumure minérale

Les deux types de fumures

■ Oui ■ Non

La fumure organique utilisée est soit:

- ⇒ Le fumier de bovin.
- ⇒ Un mélange fiente de volaille et grignon d'olive.

La dose de la fumure organique/ha : Min : 0,43 t/ha, Max :12 t/ha.

La matière organique est apportée au pied de l'arbre, au cours de la même année pour tous les arbres (amendement total), ou progressivement au fil des années (amendement partiel).

Parmi ceux qui apportent de la fumure, 25% apportent simultanément de la fumure organique et de la fumure minérale.



Traitement phytosanitaire



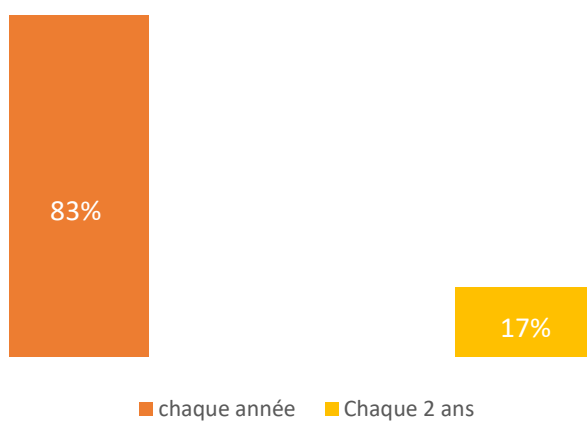
Aucune exploitation dans le S5 ne procède aux traitements phytosanitaires.



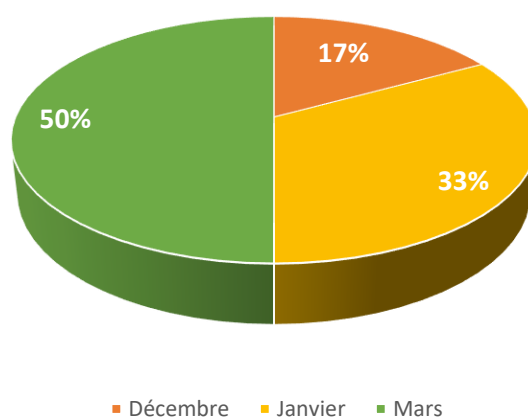
Taille



Fréquence de la taille en S5

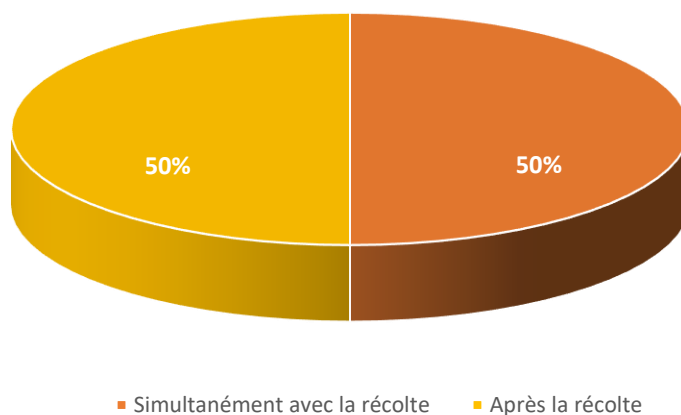


Date de la taille dans les exploitations en S5





Période de la taille en S5



Toutes les exploitations ont procédé à la taille durant la campagne d'étude :

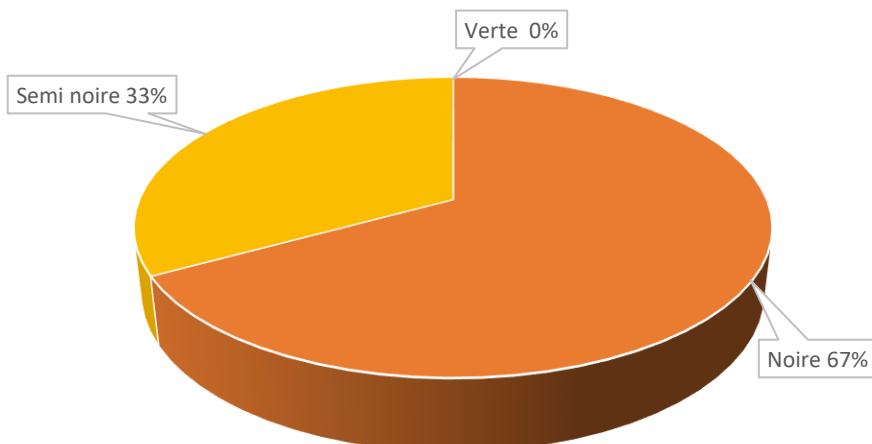
- ⇒ 67% des exploitations ont sollicité uniquement de la main d'œuvre familiale.
- ⇒ 16,5% des exploitations ont sollicité uniquement de la main d'œuvre saisonnière.
- ⇒ 16,5% des exploitations ont sollicité une main d'œuvre saisonnière assistée par une main d'œuvre familiale.



Récolte

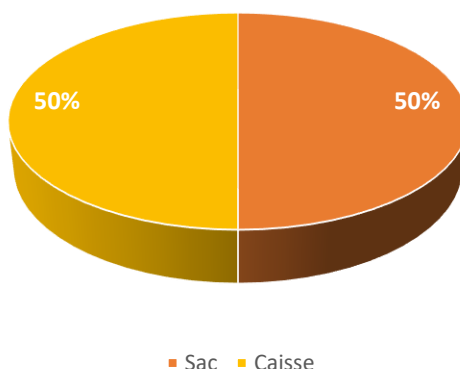


Couleur de l'olive à la récolte en S5





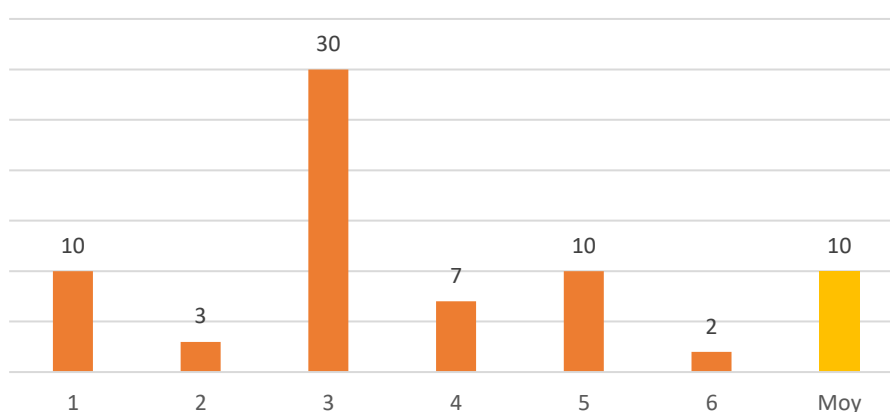
Mode de stockage des olives à l'exploitation en S5



La récolte est manuelle dans toutes les exploitations de ce système avec :

- ⇒ 67% des exploitations qui font la cueillette uniquement à la main.
- ⇒ 16,5% des exploitations qui font la cueillette en utilisant des peignes.
- ⇒ 16,5% des exploitations qui font la cueillette en pratiquant le gaillage.

Durée de stockage des olives (jours) au niveau de l'exploitation en S5



La durée de stockage est très variable d'une exploitation à une autre et dépend de la stratégie de l'exploitant (huile de qualité, teneur en huile... etc.).

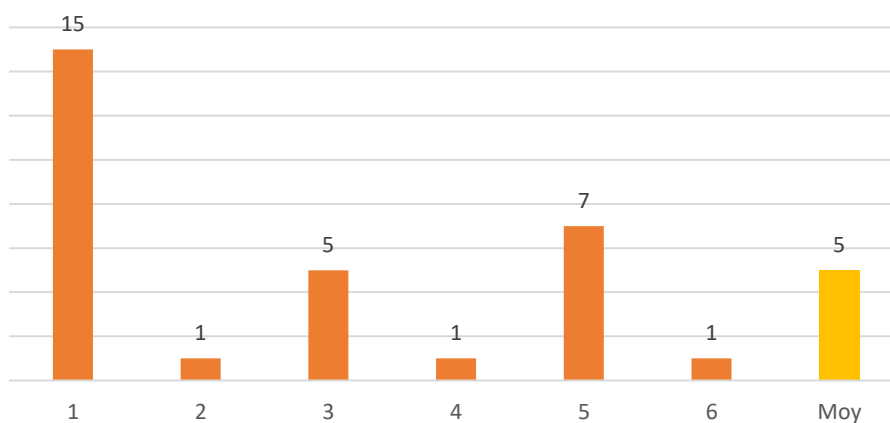
- ⇒ la durée maximale observée est de 30 jours, la minimale est de 2 jours.
- ⇒ La durée moyenne qui est de 10 jours est très rapprochée à celle observée dans les autres systèmes.



Trituration



Durée de stockage des olives (jours) au niveau du moulin en S5



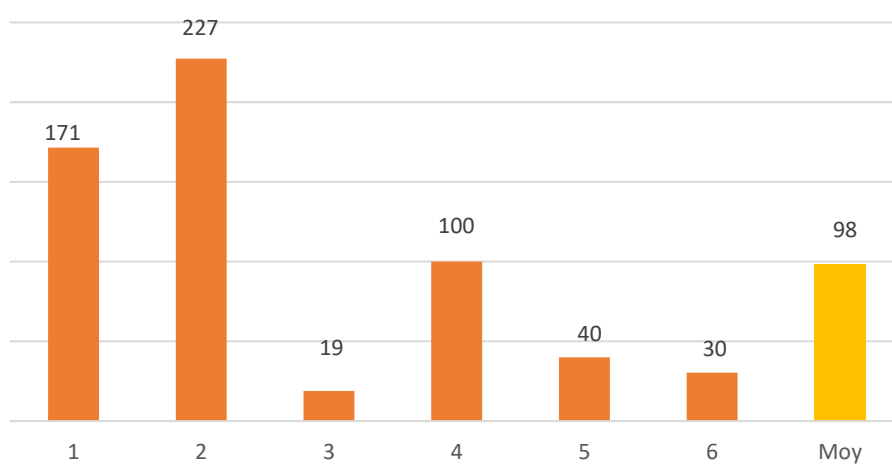
Toutes les exploitations triturent leurs olives au niveau de moulins à chaîne continue. Tous les exploitants ont payé la prestation des moulins en espèce. La durée moyenne entre la cueillette et la trituration s'élève à 15 jours.

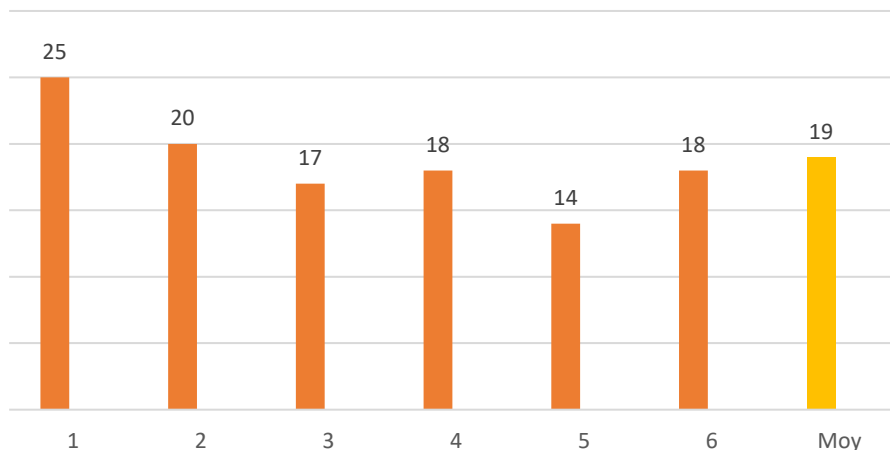
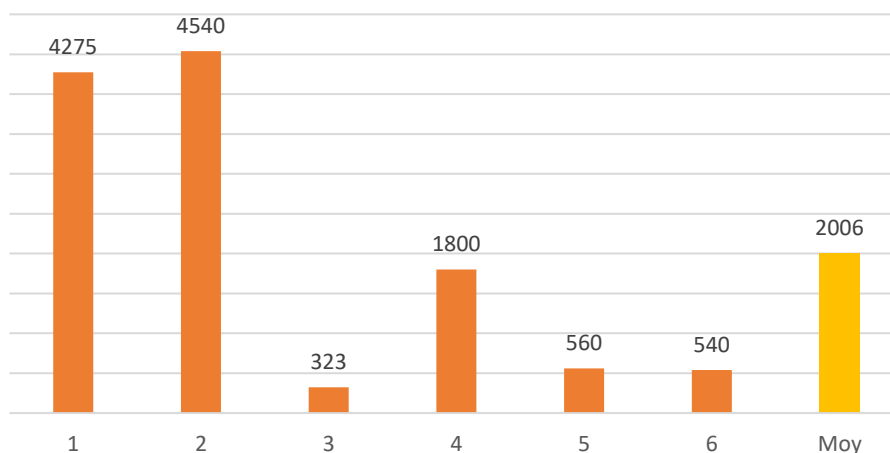


Rendements



Rendement en olives (q/ha) en S5




Rendement des olives en huile (l/q) en S5

Rendement en huile (l/ha) en S5


Le rendement moyen des oliveraies de ce système s'élève à 98 q/ha avec des écarts considérables constatés entre une exploitation et une autre. Le maxima étant de 227 q/ha et le minima étant de 19 q/ha.

Le rendement moyen en huile qui est de 19 l/ha est semblable à celui constaté dans les autres systèmes.

Le rendement moyen en huile à l'hectare s'élève à 2006 l.

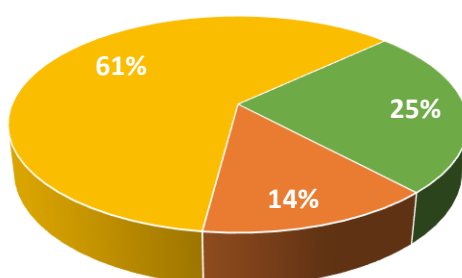
5- Tous systèmes



Travaux du sol

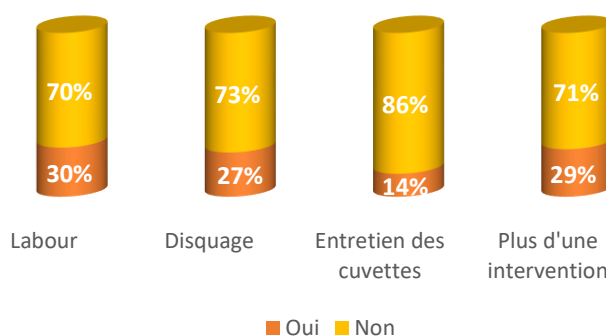


Nombre d'interventions de travaux du sol en tous systèmes



■ Aucune intervention ■ Une intervention ■ Deux interventions et plus

Travaux du sol pratiqués dans les exploitations en tous systèmes



■ Oui ■ Non

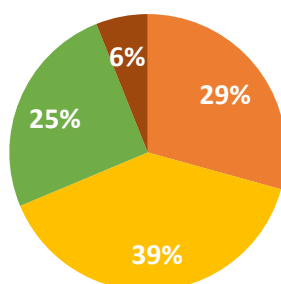
Le travail du sol est faiblement réalisé dans les oliveraies à travers les différents systèmes



Fertilisation



Apport de la fumure dans les exploitations en tous systèmes



■ Aucune fumure ■ Fumure organique ■ Fumure minérale ■ Les deux types

La fumure organique utilisée est :

- ⇒ Le fumier bovin à hauteur de 44% .
- ⇒ La fiente de volaille à hauteur de 35% .
- ⇒ Le fumier ovin à hauteur de 19%.
- ⇒ Un mélange de fiente de volaille et de gringnon à hauteur de 2%.

La dose moyenne de la fumure organique est de 2,42 t/ha.

La fumure minérale utilisée : NPK à 54%, PK à 31% et N à 15%.

La dose moyenne d'engrais minéral est de 2,52 q/ha.



Traitement phytosanitaire



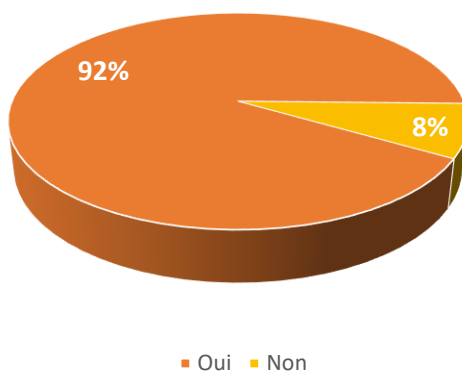
Une seule exploitation (2%) procède à un traitement phytosanitaire insecticide.



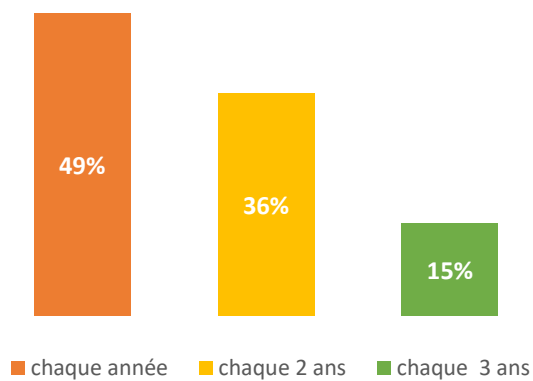
Taille



Réalisation de la taille au cours de la campagne d'étude en tous systèmes

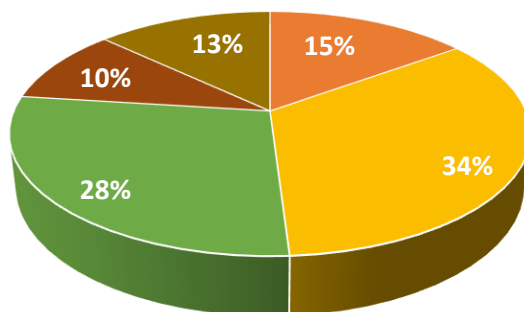


Fréquence de la taille en tous systèmes



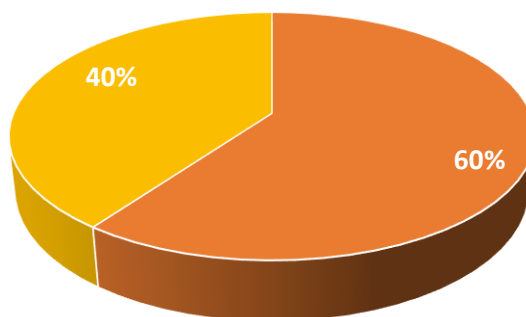


Date de la taille en tous systèmes



■ Novembre ■ Décembre ■ Janvier ■ Février ■ Mars

Période de la taille en tous systèmes



■ Simultanément avec la récolte ■ Après la récolte

Les exploitations qui ont procédé à la taille, ont sollicité durant la campagne d'étude :

- ⇒ 58% de la main d'œuvre familiale.
- ⇒ 22% de la main d'œuvre saisonnière.
- ⇒ 20% de la main d'œuvre saisonnière assistée par une main d'œuvre familiale.

La taille s'effectue à hauteur de 60% simultanément avec la récolte ce qui ne garantit pas souvent la qualité de la taille effectuée.

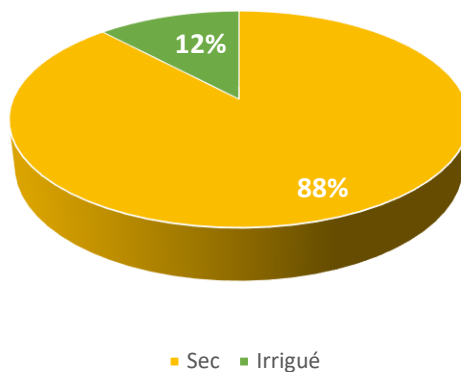
La taille est souvent partielle et échelonnée pendant plusieurs campagne lorsqu'elle est effectuée par la main d'œuvre familiale.



Irrigation



Mode de conduite des oliveraies en tous systèmes



Le type de main d'œuvre sollicitée pour l'irrigation est à :

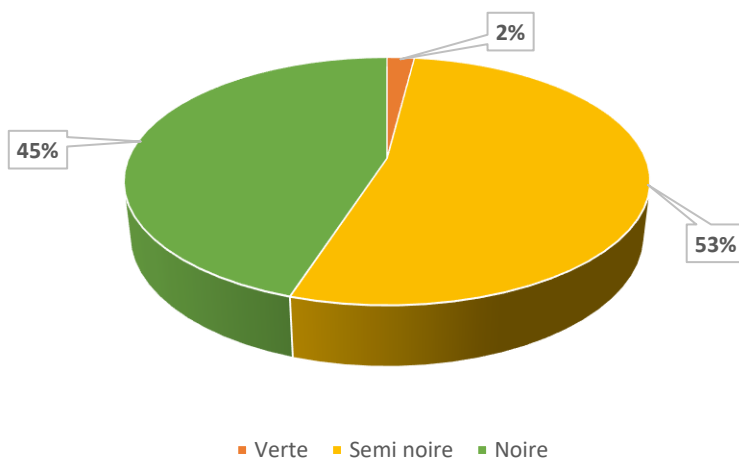
- ⇒ 83% est une main d'œuvre familiale.
- ⇒ 17% est une main d'œuvre familiale appuyée par une main d'œuvre saisonnière.



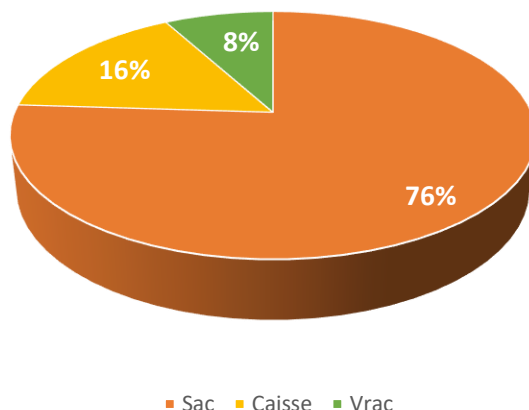
Récolte



Couleur de l'olive à la récolte en tous systèmes



Mode de stockage des olives en tous systèmes

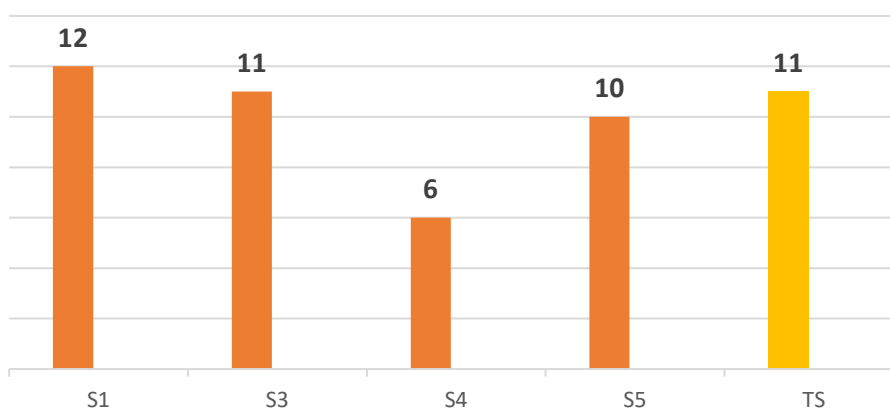


La cueillette est faite à : 72 % à la main, 26% au gaulage et 4% avec un peigne vibreur.
La main d'œuvre sollicitée lors de la récolte est une :

- ⇒ MO familiale à 71%.
- ⇒ MO saisonnière à 15%.
- ⇒ MO mixte à 14%.

Le stockage des olives en sac est la pratique la plus répandue avec un pourcentage de 76 % ce qui reste préjudiciable pour la qualité de l'huile.

Durée de stockage des olives (jours) au niveau des exploitations en tous systèmes



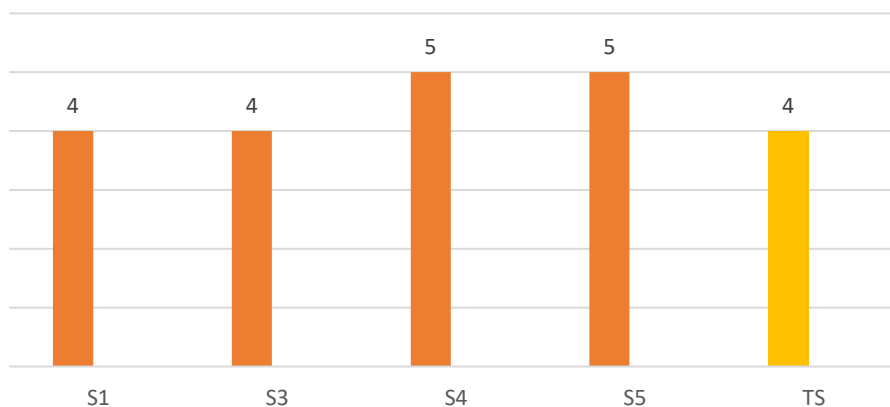
La durée de stockage des olives au niveau des exploitations est assez rapprochée dans les différents systèmes exception faite pour le S4 qui enregistre la durée la plus basse qui est de 6 jours. La durée moyenne qui est de 9 jours peut compromettre la qualité de l'huile.



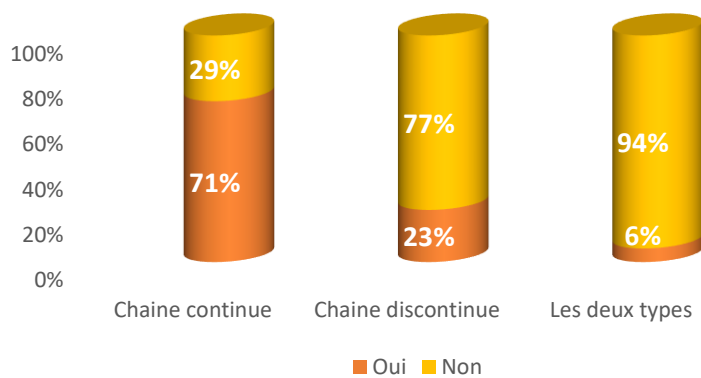
Trituration



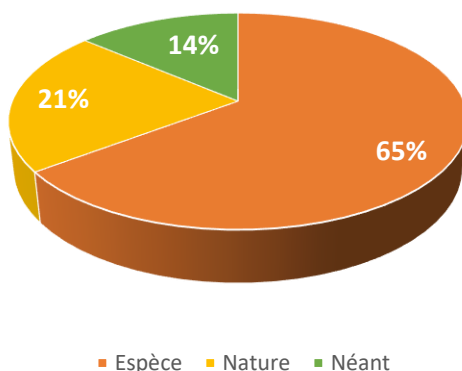
Durée de stockage des olives (jours) au niveau du moulin en tous systèmes



Type de moulin sollicité par les exploitants en tous systèmes



Mode de paiement de la trituration en tous systèmes



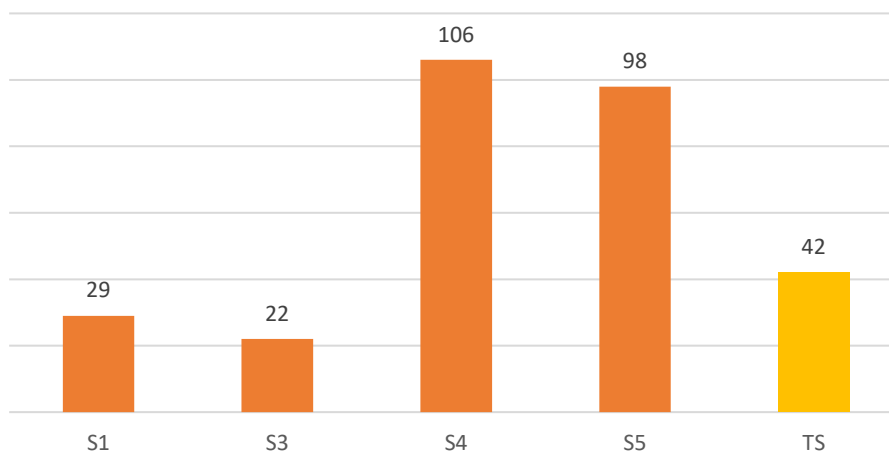
Les chaînes continues sont les plus sollicitées pour la trituration. Toutefois 6% des exploitants préfèrent triturer une partie des olives dans des chaînes discontinues. Le paiement de la trituration en espèce reste la voie la plus répandue de paiement (65%). La durée moyenne entre la cueillette des olives et la trituration est de 14 jours.



Rendements

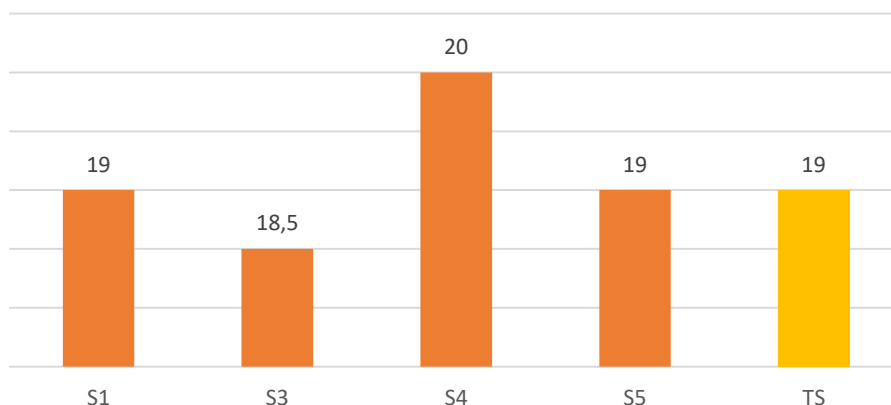


Rendement en olive (q/ha) en tous systèmes

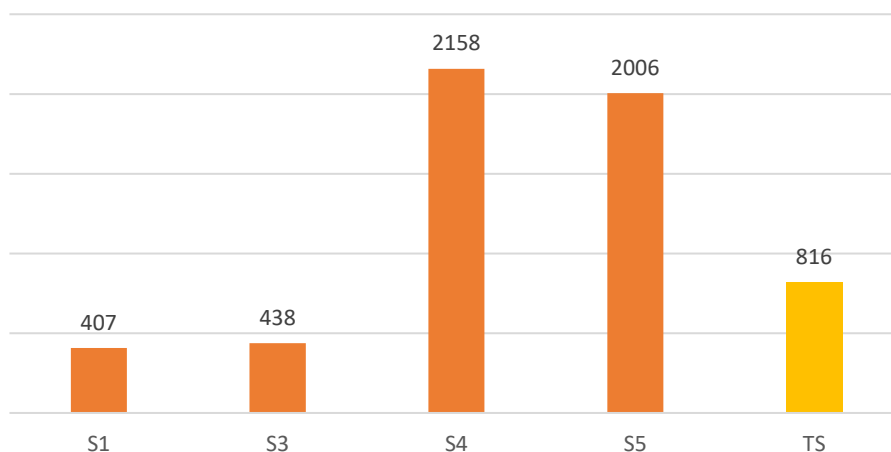




Rendement des olives en huile (l/q) en tous systèmes



Rendement en huile (l/ha) en tous systèmes



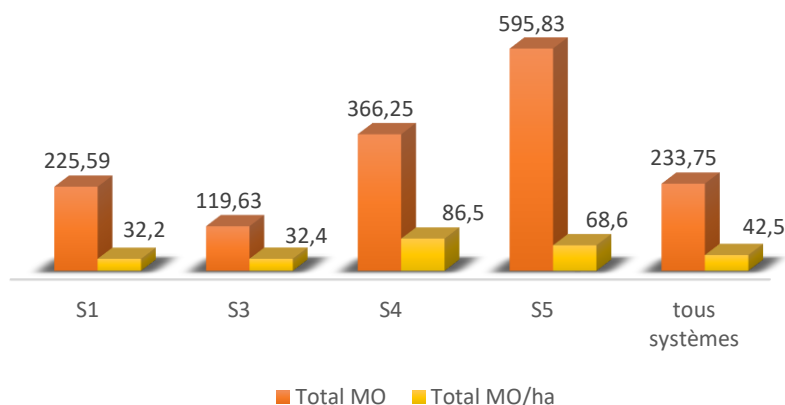
Le rendement en olives par hectare le plus élevé est constaté en S4 et S5 qui est dû à la densité élevée dans ces deux systèmes. Une légère faveur est obtenue en S4 grâce à l'irrigation. Le rendement le plus élevé en huile par hectare est par conséquent obtenu également en S4 et S5. Les rendements à l'hectare en S1 et S3 restent très rapprochés avec respectivement 407 l et 438 l.

1- L'UTH

Systèmes	S1	S3	S4	S5	Tous systèmes
MO travaux du sol (j)	8,50	5,26	18,58	6,25	7,83
MO fertilisation (j)	2,36	1,01	2,67	17,58	3,52
MO traitement phytosanitaire (j)	0,14	0,00	0,00	0,00	0,04
MO taille (j)	20,43	23,72	43,67	33,67	26,33
MO irrigation (j)	0,00	0,00	34,67	0,00	4,08
MO récolte (j)	194,16	89,64	266,67	538,33	191,95
Total MO (j)	225,59	119,63	366,25	595,83	233,75
Equivalent UTH	1,03	0,54	1,66	2,71	1,06
Total MO/ha (j)	32,2	32,4	86,5	68,6	42,5
Equivalent UTH/ha	0,15	0,15	0,39	0,31	0,19

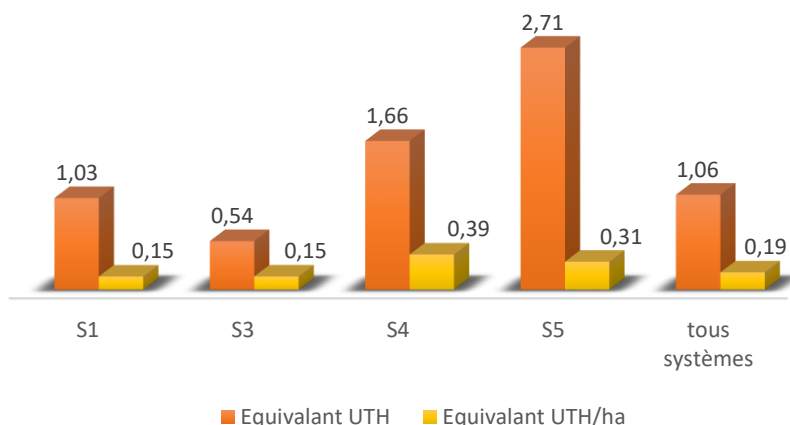
Le nombre de jour de travail au niveau d'un hectare d'un verger oléicole s'élève à 42.5 jours. Le système qui utilise le plus de main d'œuvre par unité de surface est le S4 avec 86.5 jours. Ceci s'explique par le mode de ce système qui est en irrigué contrairement aux autres

Nombre de jour de travail en fonction des différents systèmes





UTH en fonction des différents systèmes

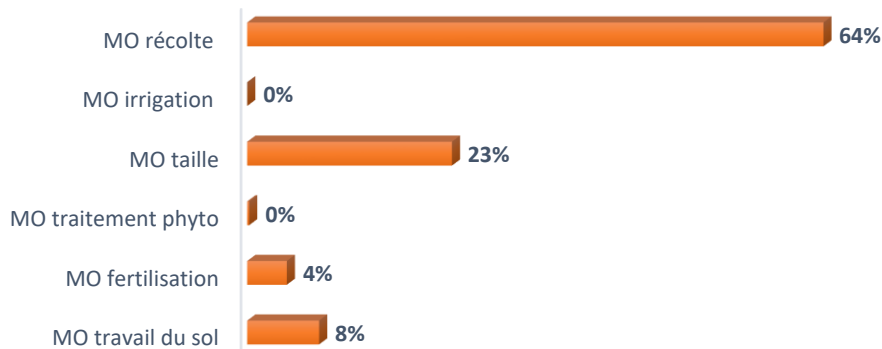


L'UTH le plus élevé (2.71) est constaté dans les exploitations de type S5 qui s'explique par les superficies et les densités importantes. L'UTH par hectare reste faible à travers l'ensemble des systèmes n'atteignant même pas les 0.5 UTH.

2- La part de la main d'œuvre dans les différentes interventions

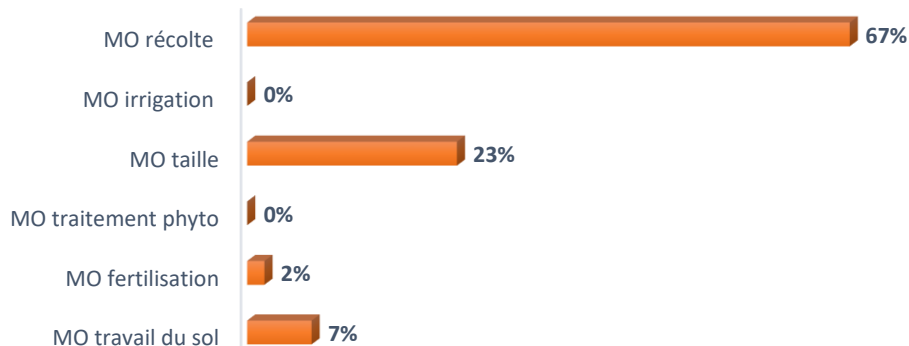
Systèmes	S1	S3	S4	S5	Tous systèmes
Part MO travail du sol/MO totale	8	7	9	2	7
Part MO fertilisation/MO totale	4	2	3	3	3
Part MO traitement phyto/MO totale	0	0	0	0	0
Part MO taille /MO totale	23	23	16	13	21
Part MO irrigation /MO totale	0	0	10	0	1
Part MO récolte /MO totale	64	67	62	82	68

Nombre de jour de travail selon les différentes opérations en S1

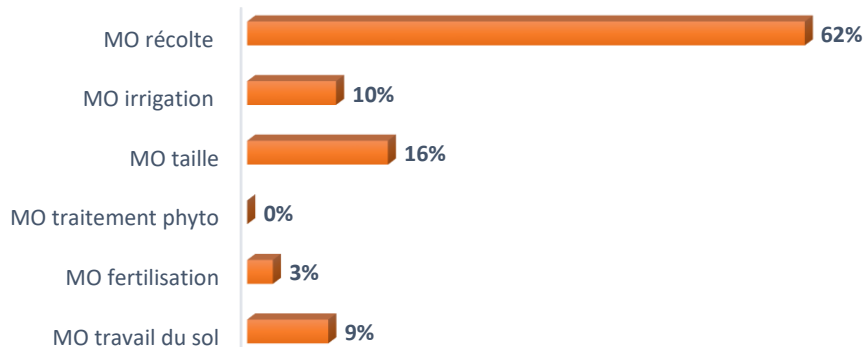




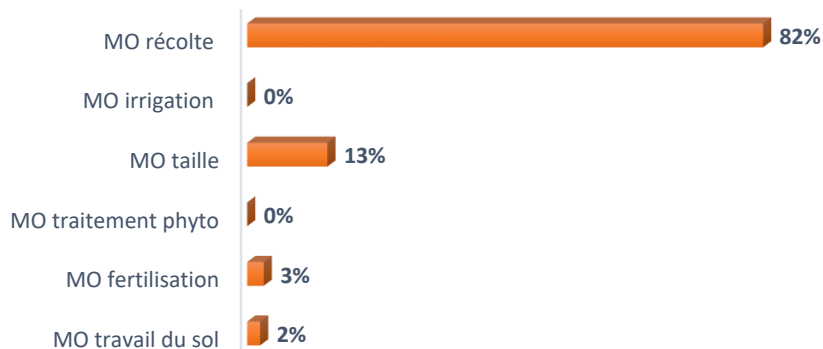
Nombre de jour de travail selon les différentes opérations en S3



Nombre de jour de travail selon les différentes opérations en S4

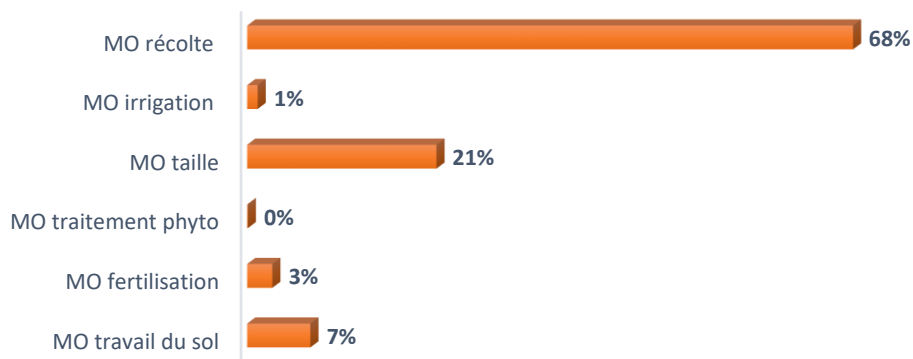


Nombre de jour de travail selon les différentes opérations en S5





Nombre de jour de travail selon les différentes opérations en tous systèmes



A travers les différents systèmes, le nombre de jours réservé à la récolte dans les exploitations oléicoles occupe la première place avec plus de 68%. Le nombre de jours le plus élevé est obtenu en S5 au vu de l'importance des superficies et des densités élevés.

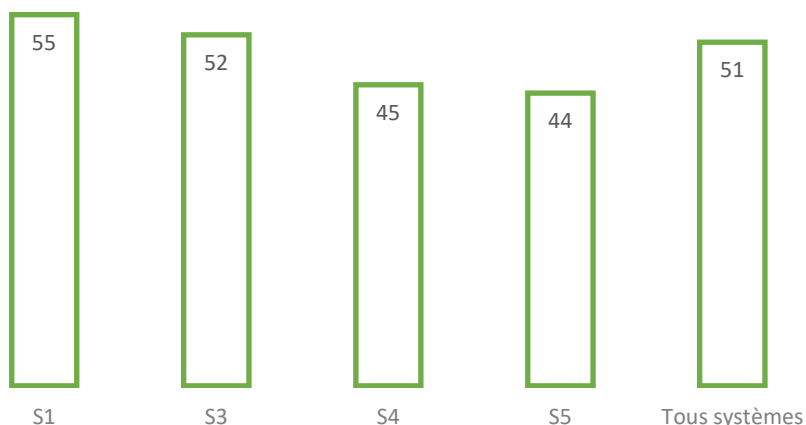
1. Prix ou coût des facteurs de production

TYPE	PRIX / COUT (DA)
Location de la main d'œuvre/ jour	1 500 à 2 000
Location horaire d'un tracteur	1 800
Fumier de bovin (t)	1500 à 2000
Fiente de volaille (t)	3500 à 4000 (fiente de poulet de chair) 6000 à 6500 (fiente de poules pondeuses)
Engrais minéral solide (q)	Azoté : 7 000 à 8 500 NPK : 12 000 à 15 000
La récolte	Rémunération en nature : la moitié de la quantité récoltée lorsque les ouvriers récoltent à la main Rémunération en nature : le tiers de la quantité récoltée lorsque les ouvriers récoltent par gaulage
Trituration (q)	En espèce : 700 à 1 000 En nature : 2l/quintal En nature (huile) : 1/8 ^{ème} ou 1/10 ^{ème}
Prix de vente des olives (kg)	Une fourchette de : 80 à 120 Un prix moyen de : 103
Prix de vente de l'huile (l)	Une fourchette de : 650 à 900 Un prix moyen de : 730
Filet (unité)	4 000 à 5 000

2. Coût de production unitaire des olives et de l'huile d'olive

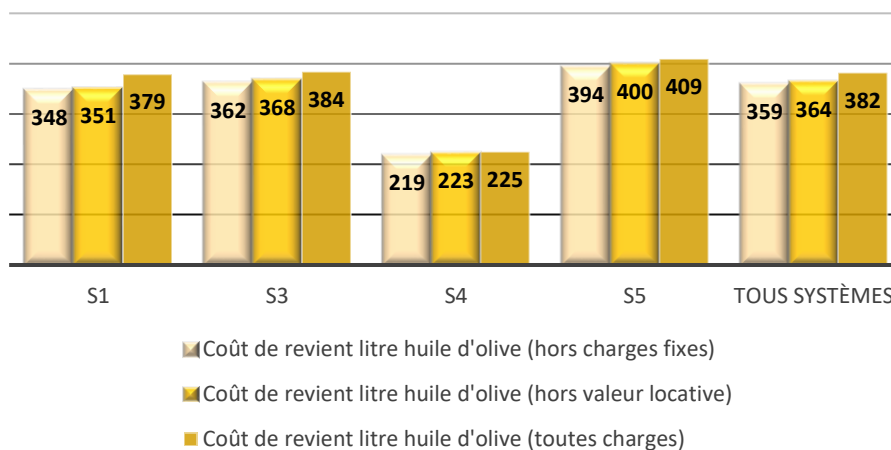
Systèmes	S1	S3	S4	S5	Tous systèmes
Coût de production unitaire d'un Kg d'olive (DA)	55	52	45	44	51
Coût de revient unitaire d'un litre d'huile (hors charges fixes) (DA)	348	362	219	394	359
Coût de revient unitaire d'un litre d'huile (hors valeur locative) (DA)	351	368	223	400	364
Coût de revient unitaire d'un litre d'huile d'olive (toutes charges comprises) (DA)	379	384	225	409	382

Coût de production d'un Kg d'olive (DA)



Le coût de production moyen d'un kilogramme d'olive est de 51 DA. Les coûts les plus élevés sont obtenus en S1 et S3 avec respectivement 55 et 52 DA dû à la faiblesse de la production et les charges élevées pour la récolte. En parallèle, Les coûts les plus faibles sont obtenus en S4 et S5 avec respectivement 45 et 44 DA.

Coût de revient d'un litre d'huile



Le coût de revient moyen d'un litre d'huile d'olive toutes charges comprises est de 382DA. Le coût de revient le plus faible a été obtenu en S4 (en irrigué) avec 225 DA le litre. Ce résultat a été obtenu grâce à des teneurs élevées en huile lors de la trituration. Les charges fixes étant faibles au niveau des différents systèmes, les coûts constatés (hors charges fixes, toutes charges) ne sont pas très éloignés.

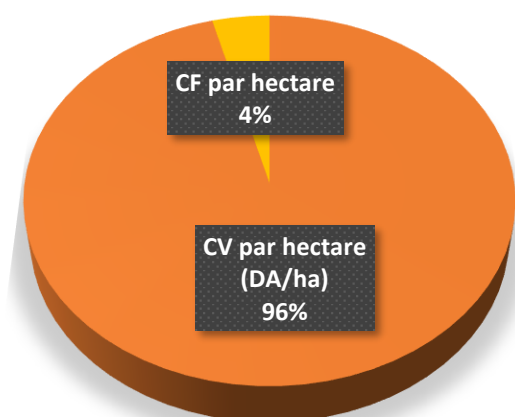
3. Comptes des exploitations

DONNEES GENERALES					
Systèmes	S1	S3	S4	S5	Tous systèmes
Superficie (ha)	5	4	5	8	5
Production totale d'olive (q)	233	94	437	699	244
Rendement (q/ ha)	23	24	108	98	42
Nombre d'olivier /ha	77	78	118	232	101
CHARGES FIXES					
Amortissement plantation (DA)	7 907	2 000	11 125	0	7 309
Amortissements matériels agricoles (DA)	0	9 488	16 333	8 000	7 514
Amortissements équipement d'irrigation (DA)	0	0	41 500	0	4 882
Assurances (DA)	693	640	392	15 100	2 326
Impôts et taxes (DA)	0	480	0	0	235
Valeur locative de la terre (DA)	23 786	15 228	22 917	39 167	21 298
CHARGES FIXES (DA)	27 302	25 996	84 850	62 267	37 546
CHARGES FIXES (DA/ha)	5 393	6 154	17 605	10 586	7 814
CHARGES OPERATIONNELLES					
▪ Fumure organique (DA)	5 314	3 840	0	0	3 341
▪ Engrais minéral (DA)	3 250	3 440	11 000	14 667	5 598
▪ Produits phytosanitaires (DA)	814	0	0	0	224
Approvisionnement (DA)	8 879	6 080	11 000	14 667	8 965
Approvisionnement (DA/ha)	4 050	3 080	2 667	6 700	3 724
▪ M-O travail du sol (DA)	7 637	6 573	17 179	1 016	7 459
▪ M-O taille (DA)	3 429	16 820	107 333	31 250	25 490
▪ M-O récolte (DA)	932 286	377 120	1 549 333	2 796 667	952 078
▪ M-O irrigation (DA)	0	0	52 000	0	6 118
Main d'œuvre (DA)	943 351	400 513	1 725 845	2 828 933	991 145
Main d'œuvre (DA/ha)	95 895	103 864	446 371	398 120	176 590
Autres charges opérationnelles (DA)	8 850	7 402	108 350	26 883	21 968
Charges de trituration (DA)	202 266	95 038	327 292	377 125	184 984
CHARGES OPERATIONNELLES (DA)	1 163 345	509 033	2 172 487	3 247 608	1 206 534
CHARGES OPERATIONNELLES (DA/ha)	125 507	133 242	570 949	464 699	221 608
MARGES					
CHIFFRE D'AFFAIRES (DA)	2 569 479	1 013 094	4 030 000	7 202 667	2 523 452
CHIFFRE D'AFFAIRES (DA/ha)	280 950	292 330	1 167 429	1 015 451	477 232
MARGE DIRECTE (DA)	1 406 133	504 061	1 857 513	3 955 059	1 316 918
MARGE DIRECTE/ha	155 443	159 088	596 480	550 752	255 623
MARGE NETTE (DA)	1 378 831	478 064	1 772 663	3 892 792	1 279 372
MARGE NETTE (DA/ha)	150 050	152 934	578 874	540 166	247 810

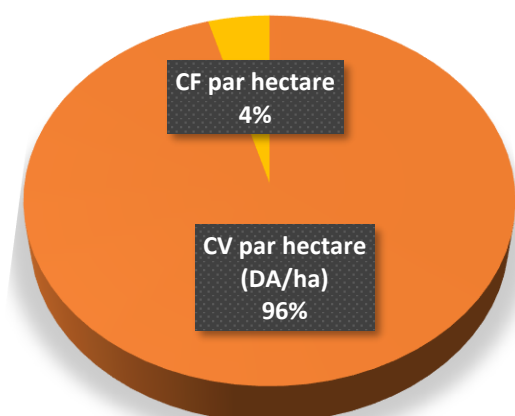




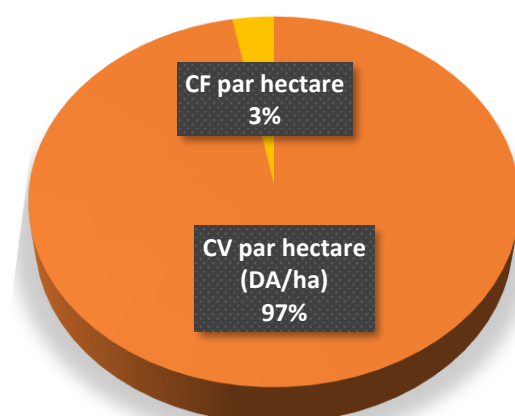
Importance des catégories des charges en S1



Importance des catégories des charges en S3

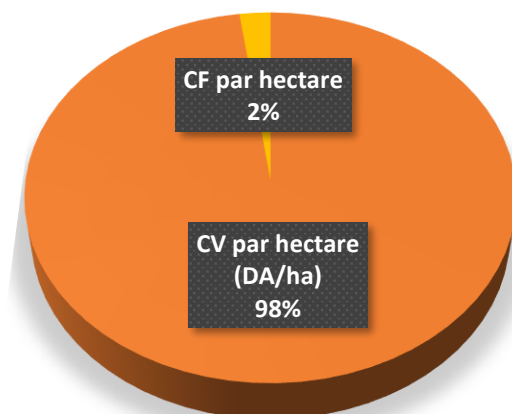


Importance des catégories des charges en S4

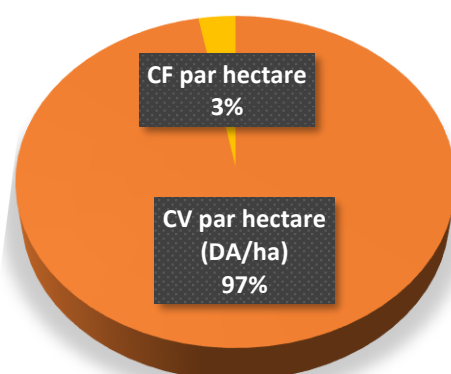




Importance des catégories des charges en S5



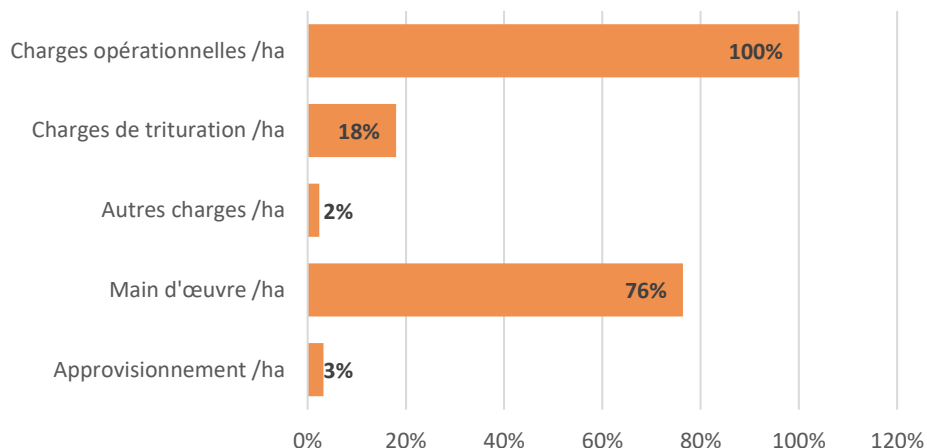
Importance des catégories des charges en tous systèmes



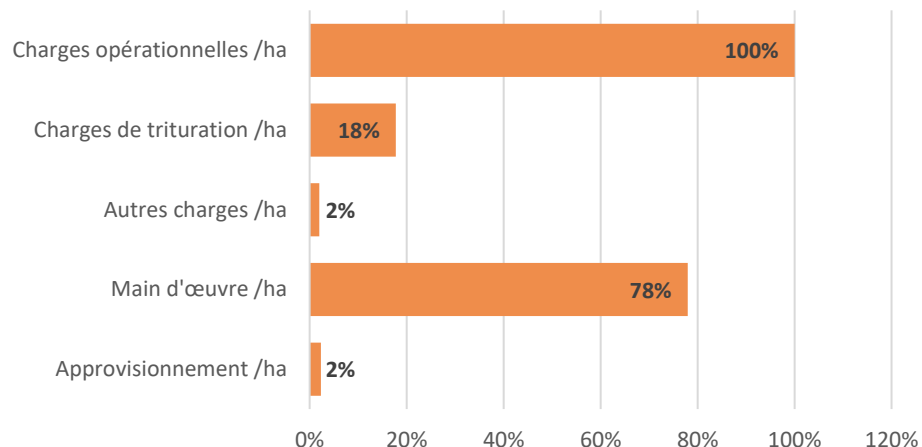
Les charges fixes sont très faibles à travers les différents systèmes et ne représentent que 3 à 4% des charges globales. Ceci traduit notamment un faible investissement dans les exploitations oléicoles et un recours quasi nul à la main d'œuvre permanente.



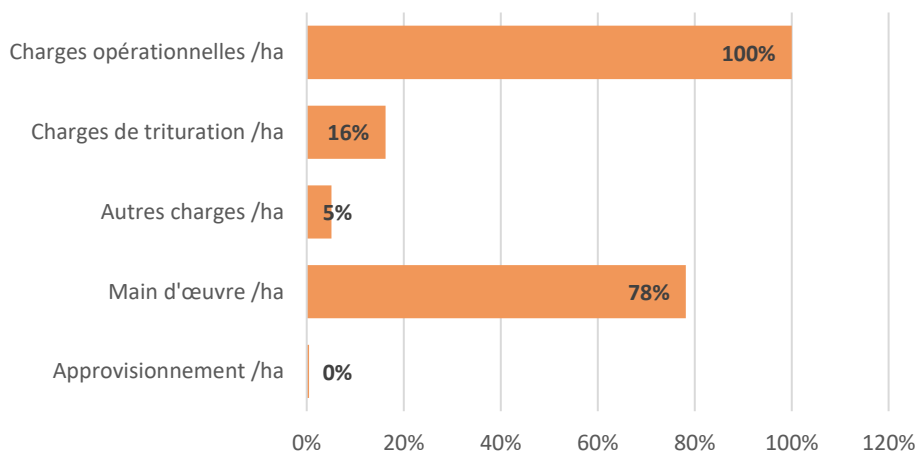
Répartition des charges opérationnelles en S1



Répartition des charges opérationnelles en S3

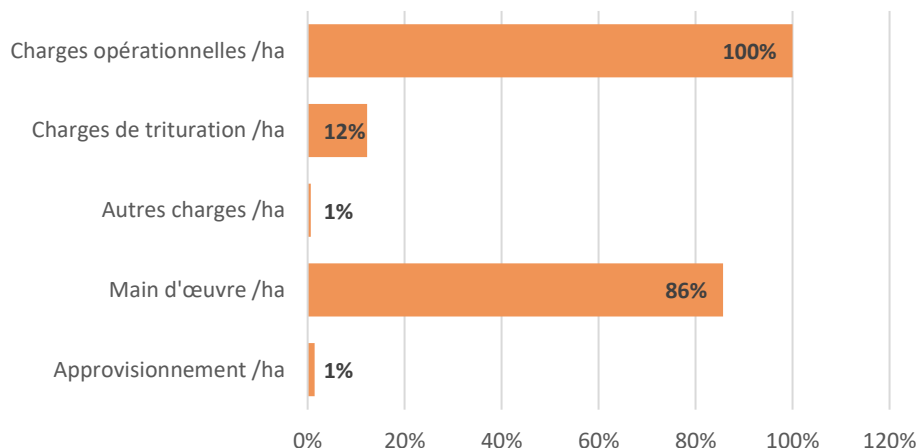


Répartition des charges opérationnelles en S4

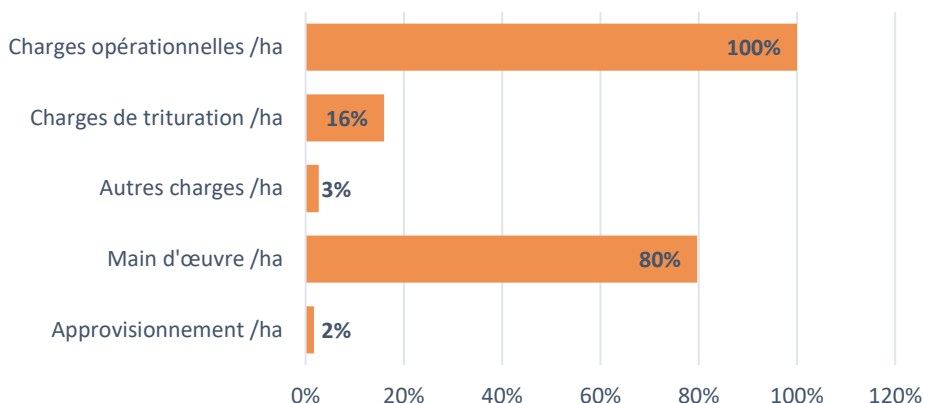




Répartition des charges opérationnelles en S5



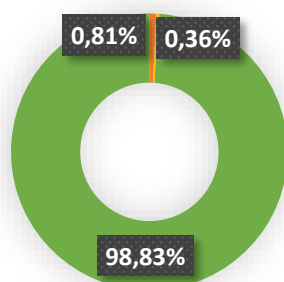
Répartition des charges opérationnelles en tous systèmes



Dans tous les systèmes, la charge opérationnelle la plus importante est celle de la main d'œuvre qui représente 76 à 86% des charges opérationnelles. La charge de la trituration vient en deuxième position et représente en moyen 16% des charges opérationnelles.

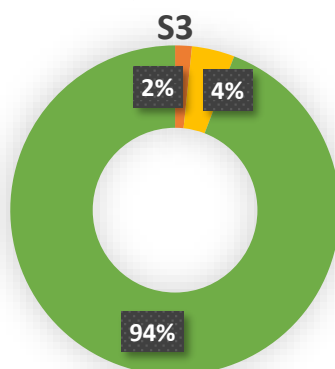


Répartition des charges de la main d'oeuvre en S1



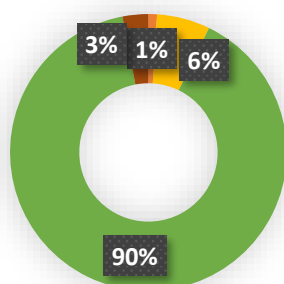
■ M.O travail du sol ■ M.O taille ■ M.O récolte

Répartition des charges de la main d'oeuvre en S3



■ M.O travail du sol ■ M.O taille ■ M.O récolte

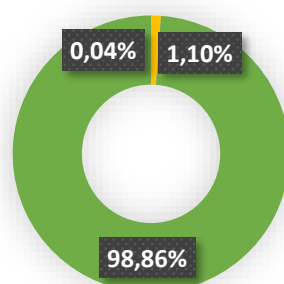
Répartition des charges de la main d'oeuvre en S4



■ M.O travail du sol ■ M.O taille ■ M.O récolte ■ M.O irrigation

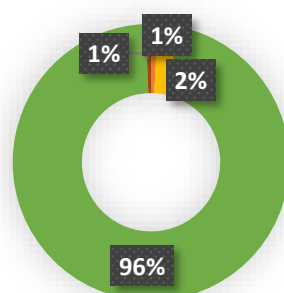


Répartition des charges de la main d'oeuvre en S5



■ M.O travail du sol ■ M.O taille ■ M.O récolte

Répartition des charges de la main d'oeuvre en tous systèmes

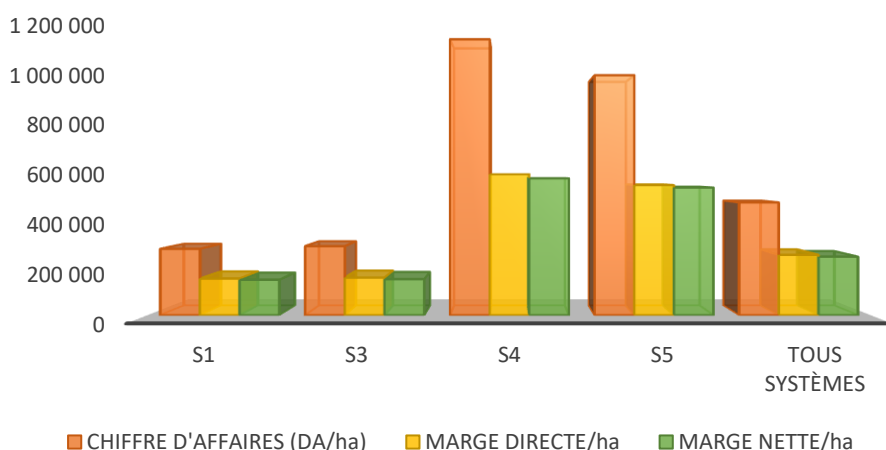


■ M.O travail du sol ■ M.O taille ■ M.O récolte ■ M.O irrigation

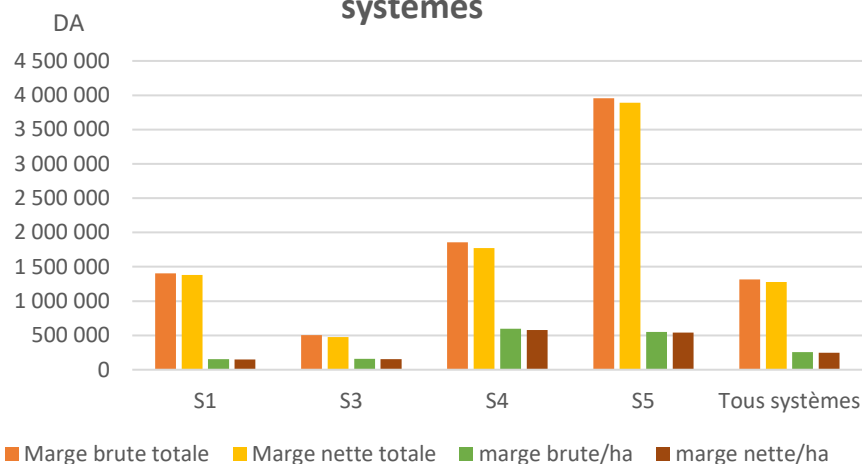
La charge liée à la récolte occupe la 1^{ère} place dans tous les systèmes avec des taux variant de 90 à 99%. Cet état de fait est la conséquence de l'absence de la mécanisation de cette opération et le recours exclusive à la cueillette manuelle.



Résultats des différentes exploitations



Résultats des exploitations dans les différents systèmes



Les chiffres d'affaires les plus importants sont obtenus dans le S4 et le S5 avec un montant qui dépasse les 1 million de dinars par hectare. Le S1 et le S3 n'enregistrent que le tiers de ce chiffre d'affaires. Les marges directes et nettes sont pratiquement similaires entre le S4 et la S5 ainsi qu'entre le S1 et le S3 qui enregistrent les marges les plus faibles.

4. Compte de résultat différentiel

⇒ Exploitations en S1

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	2 569 479	100
- Charges Variables (DA)	1 163 345	45
= Marge sur coûts variables (DA)	1 406 133	55
- Charges Fixes (DA)	27 302	
= Résultat (DA)	1 378 831	

⇒ Exploitations en S3

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	1 013 094	100
- Charges Variables (DA)	509 033	50
= Marge sur coûts variables (DA)	504 061	50
- Charges Fixes (DA)	25 996	
= Résultat (DA)	478 064	

⇒ Exploitations en S4

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	4 030 000	100
- Charges Variables (DA)	2 172 487	54
= Marge sur coûts variables (DA)	1 857 513	46
- Charges Fixes (DA)	84 850	
= Résultat (DA)	1 772 663	

⇒ Exploitations en S5

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	7 202 667	100
- Charges Variables (DA)	3 247 608	45
= Marge sur coûts variables (DA)	3 955 059	55
- Charges Fixes (DA)	62 267	
= Résultat (DA)	3 892 792	

⇒ Exploitations en tous systèmes

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	2 523 452	100
- Charges Variables (DA)	1 206 534	48
= Marge sur coûts variables (DA)	1 316 918	52
- Charges Fixes (DA)	37 546	
= Résultat (DA)	1 279 372	

⇒ Exploitations en S1 (ha)

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	280 950	100
- Charges Variables (DA)	125 507	45
= Marge sur coûts variables (DA)	155 443	55
- Charges Fixes (DA)	5 393	
= Résultat (DA)	150 050	

⇒ Exploitations en S3 (ha)

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	292 330	100
- Charges Variables (DA)	133 242	50
= Marge sur coûts variables (DA)	159 088	50
- Charges Fixes (DA)	6 154	
= Résultat (DA)	152 934	

⇒ Exploitations en S4 (ha)

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	1 167 429	100
- Charges Variables (DA)	570 949	54
= Marge sur coûts variables (DA)	596 480	46
- Charges Fixes (DA)	17 605	
= Résultat (DA)	578 874	

⇒ Exploitations en S5 (ha)

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	1 015 451	100
- Charges Variables (DA)	464 699	45
= Marge sur coûts variables (DA)	550 752	55
- Charges Fixes (DA)	10 596	
= Résultat (DA)	540 166	

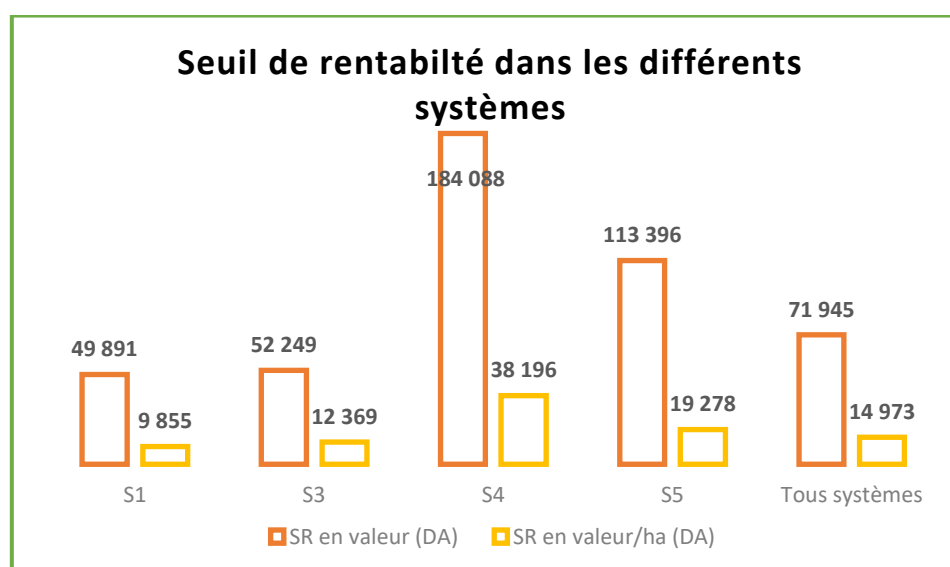
⇒ Exploitations en tous systèmes (ha)

Libellé	Montant	%
Chiffre d'Affaires (DA)	477 232	100
- Charges Variables (DA)	221 608	48
= Marge sur coûts variables (DA)	255 623	52
- Charges Fixes (DA)	7 814	
= Résultat (DA)	247 810	

Tous les systèmes enregistrent des résultats positifs, les marges sur coûts variables varient entre 46 et 55% des chiffres d'affaires.

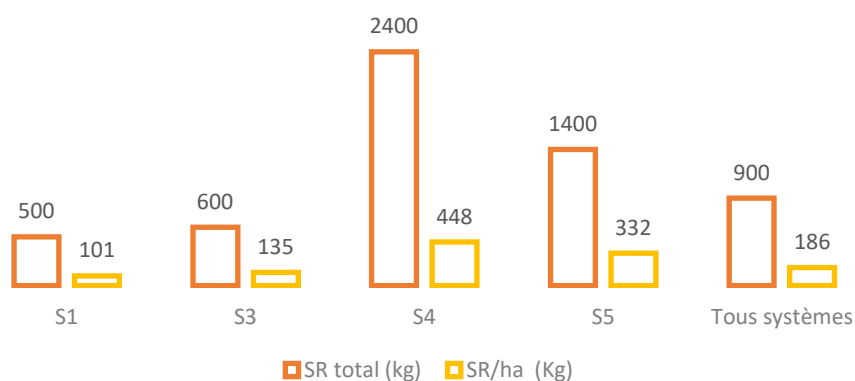
5. Seuils de rentabilité

Systèmes	S1	S3	S4	S5	Tous systèmes
Seuil de rentabilité en valeur (DA)	49 891	52 249	184 088	113 396	71 945
Seuil de rentabilité en valeur (DA/ha)	9 855	12 369	38 196	19 278	14 973
Seuil de rentabilité en volume olive (q)	5	6	24	14	9
Seuil de rentabilité en volume olive (Kg/ha)	101	135	448	332	186
Seuil de rentabilité en volume huile (l)	68	86	315	192	120
Seuil de rentabilité en volume huile (l/ha)	14	18	60	44	25

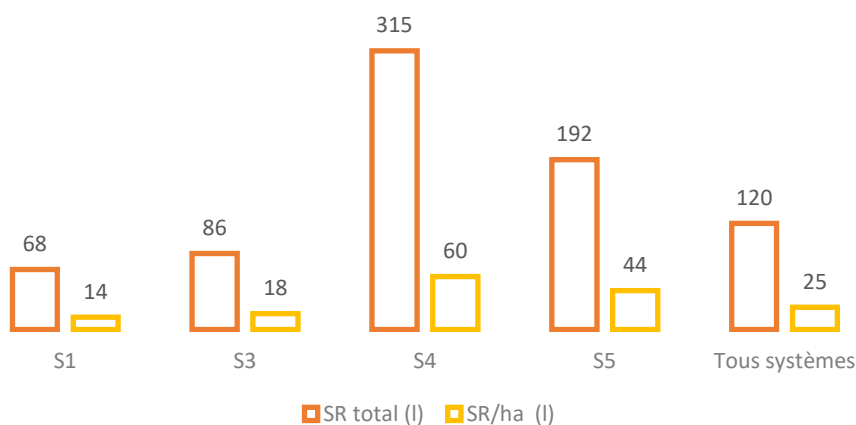


Le seuil de rentabilité le plus faible a été obtenu dans le S1 et le S3 ce qui s'explique par le niveau faible des charges engagées au niveau de ces deux systèmes notamment les charges opérationnelles. Dans tous les cas, le seuil de rentabilité reste relativement faible, toutefois, cette faiblesse ne doit pas être interprétée comme étant une force de ces systèmes car le chiffre d'affaires reste étroitement lié aux charges opérationnelles et au seuil de rentabilité.

Seuil de rentabilité en volume d'olive dans les différents systèmes



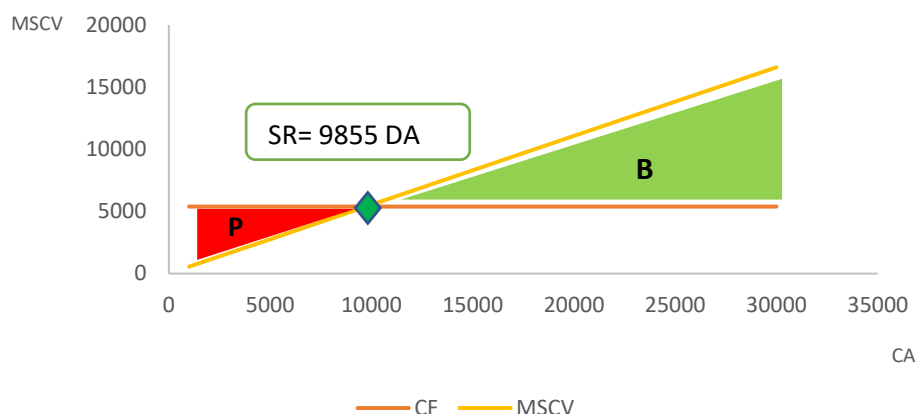
Seuil de rentabilité en volume d'huile dans les différents systèmes



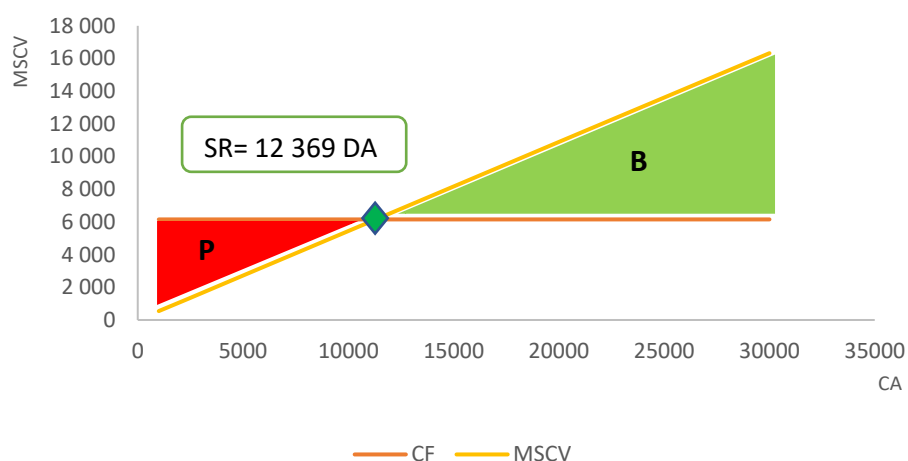
Les seuils de rentabilité en valeur relativement faibles présentés précédemment laisse pronostiquer des seuils de rentabilité en volume de production également faibles. Ces derniers sont respectivement de 186 kg par hectare pour l'olive et de 25 l par hectare pour l'huile d'olive. Dans le S4 et le S5 où les charges opérationnelles sont relativement élevées par rapport aux autres systèmes, les seuils de rentabilité en volumes pour l'olive et l'huile le sont également.



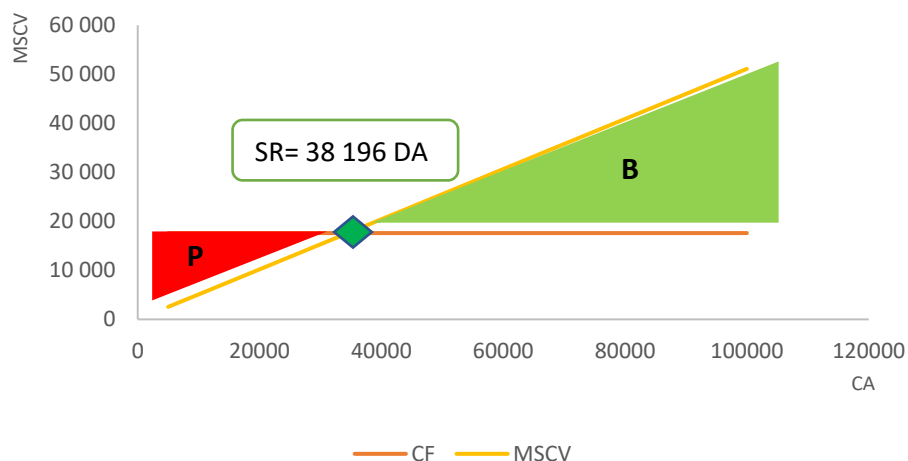
Représentation graphique du seuil de rentabilité en S1

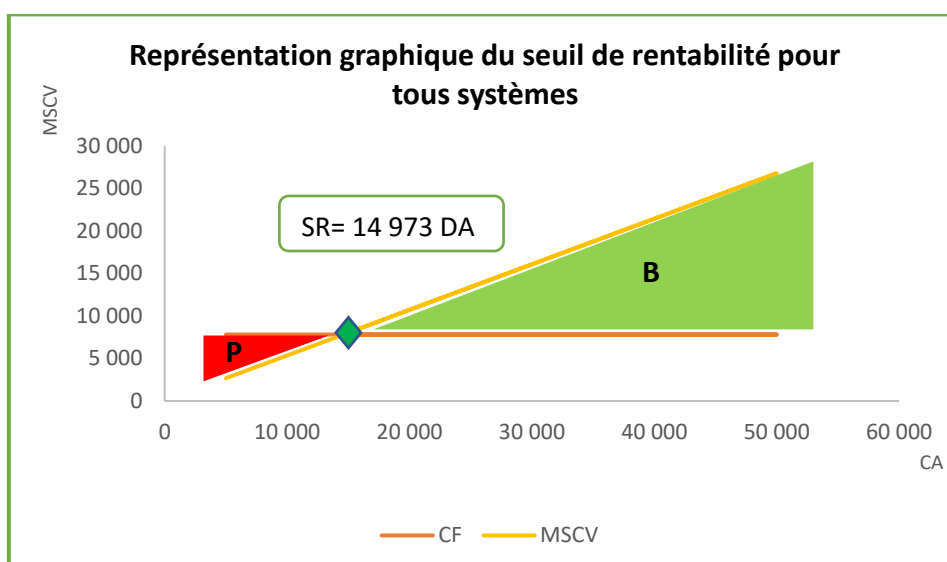
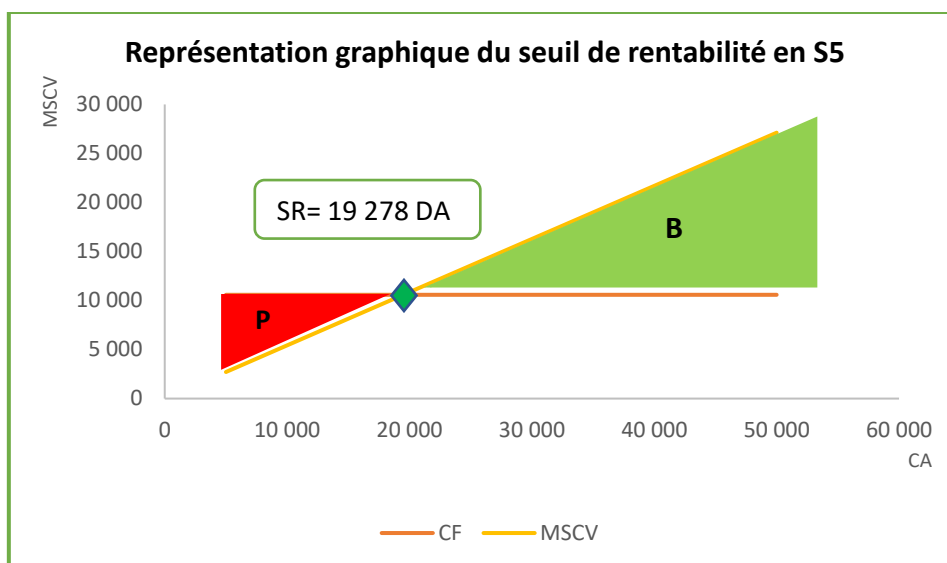


Représentation graphique du seuil de rentabilité en S3



Représentation graphique du seuil de rentabilité en S4





Dans les différents systèmes et au vu des seuils de rentabilité faibles, les zones de bénéfice sont facilement atteignables. Ceci n'incite pas malheureusement les oléiculteurs à investir davantage et améliorer leurs interventions au niveau de leur verger.

Recommandations

Compte tenu des résultats obtenus de cette étude, il s'avère nécessaire de mettre en place des actions visant à améliorer la compétitivité et la performance des exploitations oléicoles. Au vu de la similitude des résultats entre les différents systèmes ; les recommandations seront formulées globalement. Les recommandations ne vont pas détailler les aspects techniques qui sont les prérogatives des conseillers et des instituts techniques spécialisés.



Procéder à la densification des exploitations par la plantation ou le greffage de nouveaux sujets (*passer à un système intensif*)



Prévoir, lorsque l'eau est disponible, d'apporter des irrigations d'appoint à l'olivier en période critique (*passer à un système irrigué*)



Améliorer et corriger les pratiques agricoles en se référant aux normes techniques (*passer à une oléiculture plus performante*)



Intervenir dès l'exploitation sur la qualité des olives pour assurer une huile de qualité (*passer à une production de qualité*)



Etudier la possibilité de réduire les charges notamment lors de la récolte par l'utilisation des peignes vibreurs (*passer à un système plus mécanisé*)



Diversifier les sources de revenus issus de cette filière notamment l'agrotourisme (*passer à une oléiculture diversifiée*)



Etudier la possibilité de s'insérer dans un dispositif de certification (*passer à une oléiculture organique certifiée*)

Galerie photos



Exploitation à DBK wilaya de Tizi ousou



Entre olivier et oléastre (Kadiria, Wilaya de Bouira)



Acheveli, l'agrotourisme une piste... (Tizi ghenif)



Oliveraie à Boghni (wilaya de Tizi Ouzou)



Oliveraie en extensif à Mechtras (Wilaya de Tizi Ouzou)



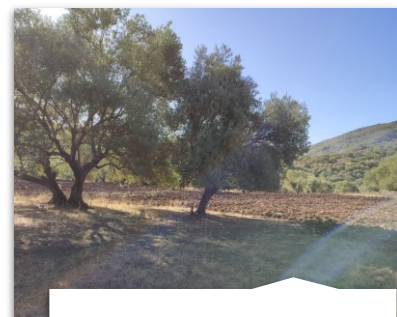
Olivier à Sidi Nàamane (wilaya de Tizi Ouzou)



Variété à identifier. Boghni (wilaya de Tizi Ouzou)



Oliveraie à Boghni (Wilaya de Tizi Ouzou)



Oliveraie à Boghni (Wilaya de Tizi Ouzou)



Un pain traditionnel à l'huile d'olive accompagné d'olives.(Tizi ghenif)



Travail du sol dans une oliveraie à Ain Faci (Tizi Ouzou)

Galerie photos



Terrain en pente dans un verger oléicole (wilaya de Bouira)



Espacement des oliviers; Oliveraie à Ain El hadjar (wilaya de Bouira)



Epandage de fumier exploitation oléicole à Azazga (wilaya de Tizi Ouzou)



Vigueur de l'olivier (Azazga /wilaya de Tizi Ouzou)



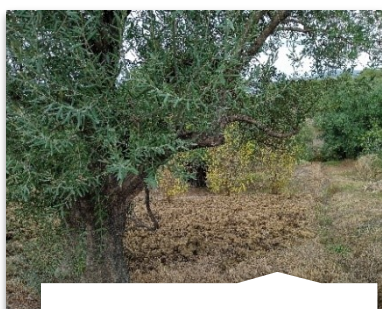
Piste agricole, un moyen d'accéder au verger (Azazga /wilaya de Tizi Ouzou)



Evacuation du bois de la taille (Azazga /wilaya de Tizi Ouzou)



Symbiose olivier et culture intercalaire Cheurfa N'behloul (wilaya de Tizi Ouzou)



Travaux du sol à Boubroun (wilaya de Tizi Ouzou)



Travail de la femme au pays de l'oléastre . Ait chafaa (wilaya Tizi Ouzou)



Oliviers dispersés à Ahl el ksar (wilaya de Bouira)



L'olivier dans un milieu aride à Ahl el ksar (wilaya de Bouira)

Glossaire

AMORTISSEMENT	L'amortissement est la constatation comptable de l'amoiendrissement et la perte de valeur d'un bien (mobilier ou immobilier), il consiste à prélever chaque année une somme (annuité) pour compenser la perte de valeur de ces biens.
CHARGES	Les charges désignent les dépenses que l'exploitation oléicole doit effectuer dans le cadre de son activité.
CHARGES FIXES	Ce sont les charges liées à l'exploitation, qui sont nécessaires à l'exercice de son activité mais indépendantes du volume de l'activité.
CHARGES OPERATIONNELLES/ VARIABLES	Elles correspondent aux charges liées aux activités opérationnelles de production et de vente, leurs importances varient en fonction du niveau d'activité de l'exploitation. Ce sont les charges qui augmentent ou diminuent en même temps que la production à laquelle elles sont liées. Elles apparaissent quand l'activité est créée et disparaissent si l'activité disparaît.
CHIFFRE D'AFFAIRES	Le chiffre d'affaires / produit brut d'une exploitation correspond à l'ensemble des ventes des biens et des services qu'elle propose. Le chiffre d'affaires en valeur peut être défini comme le total des quantités physiques vendues durant une période donnée (que multiplie le prix de vente moyen, d'une unité).
COMPTE DE RESULTAT DIFFERENTIEL	C'est un état comptable qui se présente sous la forme d'un tableau financier, il met en avant différents indicateurs qui permettent d'analyser l'état de santé de l'exploitation oléicole, il décrit le produit brut et les charges ainsi que le résultat (bénéfice ou perte) de l'exploitation oléicole.
COUT DE PRODUCTION UNITAIRE /COUT DE REVIENT UNITAIRE	Le coût de production unitaire, est le montant que l'exploitation dépense pour la production de chaque bien ou service, lorsqu'elle en produit plusieurs. Il se calcule à partir du coût de production total (l'ensemble des charges fixes et variables) / quantité de produits fabriqués ou de services produits Le coût de production ne prend pas en compte certains frais tel que frais de trituration, de transport des olives à l'huilerie... Le coût de revient quant à lui intègre l'ensemble des dépenses.
EXPLOITATION AGRICOLE	Est une unité de production agricole qui combine et utilise des facteurs de production pour produire des biens et services en vue de réaliser les objectifs fixés par l'agriculteur et sa famille.
FACTEURS DE PRODUCTION	Appelés également intrants ou inputs, sont les inputs utilisés dans le processus de production agricole. Ceux-ci sont souvent classés en grandes catégories telles que la terre, le travail et le capital.

MARGE BRUTE/ DIRECTE	Il s'agit de la différence entre le chiffre d'affaires et les charges variables ou opérationnelles. Le calcul de la marge brute ne prend pas en compte les charges fixes.
MARGE NETTE/RESULTAT	Ratio financier qui permet de mesurer et d'évaluer la rentabilité finale de l'exploitation. Pour obtenir la marge nette, il convient de déduire les charges variables et les charges fixes du chiffre d'affaires.
MARGE SUR COUTS VARIABLES	Correspond au chiffre d'affaires déduit des charges variables nécessaires pour la production d'un bien ou d'un service.
SEUIL DE RENTABILITE	Le seuil de rentabilité correspond au montant du chiffre d'affaires qu'une exploitation agricole doit réaliser pour atteindre l'équilibre, soit le chiffre d'affaires minimum à réaliser pour ne pas perdre de l'argent.
SEUIL DE RENTABILITE EN VALEUR	Désigne le chiffre d'affaires en valeur (en DA dans notre cas) pour lequel une exploitation ne réalise ni une perte ni un bénéfice.
SEUIL DE RENTABILITE EN VOLUME	Désigne le volume de production permettant de réaliser le chiffre d'affaires minimum pour ne pas perdre de l'argent.
UTH/UTA	L'unité de travail humain ou bien unité de travail annuel, permet d'évaluer le volume de main-d'œuvre utilisée dans une exploitation oléicole. Un UTH/UTA correspond au travail fourni par une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une durée de 220 jours.

L'olivier, vu par Mouloud Mammeri

"L'arbre de mon climat à moi c'est l'olivier ; il est fraternel et, à notre exacte image. Il ne fuse pas d'un élan vers le ciel comme vos arbres gavés d'eau. Il est noueux, rugueux, il est rude. Il oppose une écorce fissurée mais dense, aux caprices d'un ciel qui passe, en quelques jours, des gelées d'un hiver furieux, aux canicules sans tendresse. A ce prix, il a traversé les siècles. Certains vieux troncs, comme les pierres des chemins, comme les galets de la rivière, dont ils ont la dureté, sont aussi immémoriaux et impavides aux épisodes de l'histoire ; ils ont vu naître, vivre et mourir nos pères et les pères de nos pères. A certains, on donne des noms comme à des amis familiers ou à la femme aimée (tous les arbres chez nous sont au féminin) parce qu'ils sont tissés à nos jours, à nos joies, comme la trame des burnous qui couvrent nos corps.

L'olivier, comme nous, aime les joies profondes, celles qui vont par-delà la surface des faux-semblants et des bonheurs d'apparat. Comme nous, il répugne à la facilité. Contre toute logique, c'est en hiver qu'il porte ses fruits quand la froidure condamne à la mort tous les autres arbres. C'est alors que les hommes s'arment et les femmes se parent pour aller célébrer avec lui les noces rudes de la cueillette".